

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

1099 BRU X

BC 1528

15%

15%

13%

Des chiffres pour l'alpha...

Que nous apprennent
les enquêtes statistiques ?

JOURNAL DE L'ALPHA N°185

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2012

Périodique bimestriel - Ne paraît pas en juillet-août - Bureau de dépôt : Bruxelles X - N° d'agrégation : P201024
Éditeur : LIRE ET ECRIRE Communauté française - Rue Charles VI, 12 - 1210 Bruxelles

Des chiffres pour l'alpha...

Que nous apprennent
les enquêtes statistiques ?



Le **Journal de l'alpha** est le périodique de **Lire et Ecrire**.

Créée en 1983 par les mouvements ouvriers, **Lire et Ecrire** agit au quotidien, en Communauté française de Belgique, pour :

- attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme, sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- promouvoir le droit effectif à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation, de participation et de changement social vers plus d'égalité.

Le **Journal de l'alpha** a pour objectif de produire et de diffuser réflexions, débats et pratiques de terrain sur des thèmes pédagogiques et politiques liés à l'alphabétisation des adultes.

RÉDACTION	Lire et Ecrire Communauté française a.s.b.l. Rue Charles VI, 12 - 1210 Bruxelles tél : 02 502 72 01 - courriel : journal.alpha@lire-et-ecrire.be www.lire-et-ecrire.be/journal.alpha
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION	Sylvie-Anne GOFFINET
COMITÉ DE RÉDACTION	Catherine BASTYNS - Frédérique LEMAÎTRE Cécilia LOCMANT - Véronique MARISSAL Christian PIRLET - Catherine STERCQ Huguette VLAEMINCK
ÉDITEURS RESPONSABLES	Eric BUYSENS - Jean-Marie SCHREUER
MISE EN PAGE	PIEZO
ABONNEMENTS	Belgique : 40 € - Étranger : 50 € À verser à Lire et Ecrire a.s.b.l. - Compte n°001-1626640-26 IBAN : BE59 0011-6266-4026 - BIC : GEBABEBB

Sauf demande de l'auteur, le Journal de l'alpha est écrit en nouvelle orthographe avec l'aide du logiciel Recto/Verso développé par le CENTAL/UCL (www.uclouvain.be/cental) et de l'ouvrage Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée (Chantal CONTANT, De Champlain S.F., 2009).

Dépôt légal : D/2012/10901/09 – ISBN : 978-2-930654-10-2

Édito

Les chiffres de l'alpha : compteur bloqué ?	7
Catherine STERCQ – Lire et Ecrire Communauté française	

Qui sont les personnes en difficulté avec l'écrit en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Aperçu à partir des statistiques disponibles	12
Christine MAINGUET – Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique	

IALS, ALL et PIAAC

Les enquêtes de l'OCDE sur la littératie et les compétences des adultes font-elles avancer la cause de l'alpha ?	26
Catherine BASTYNS – Lire et Ecrire Communauté française	

Les résultats de IALS et ALL

Un aperçu vu sous l'angle de l'alpha	40
Catherine BASTYNS – Lire et Ecrire Communauté française	

En France, l'enquête IVQ d'évaluation des compétences fondée sur des supports de la vie quotidienne	54
Sylvie-Anne GOFFINET – Lire et Ecrire Communauté française	

Leo, comme Level One (niveau 1)

L'enquête allemande sur la littératie aux niveaux les plus faibles	71
Catherine BASTYNS – Lire et Ecrire Communauté française	

L'enquête anglaise <i>Skills for Life</i> sur les compétences normalement acquises au cours de la scolarité	81
Catherine BASTYNS – Lire et Ecrire Communauté française	

Sélection bibliographique..... 85

Myriam DEKEYSER – Centre de documentation du Collectif Alpha

Sylvie-Anne GOFFINET – Lire et Ecrire Communauté française

PROCHAIN NUMÉRO

Les maths, parent pauvre de l'alpha ?

Plaidoyer pour les maths en alpha

Édito

Les chiffres de l'alpha : compteur bloqué ?

En 1980, la Belgique, comme l'ensemble des pays industrialisés, déclare à l'Unesco un taux d'analphabétisme proche de 0%. Depuis 2000, les statistiques mondiales indiquent qu'en Belgique, 18,4% des 16-65 ans ont des difficultés à comprendre un texte suivi¹. Et, depuis 1983, Lire et Ecrire avance toujours le même chiffre de 10%.

par Catherine
STERCQ

Pourquoi ces différences ?

Dès 1965, l'Unesco souligne que dans les pays industrialisés « *l'analphabétisme ne pose plus de graves problèmes, car il n'est plus que résiduel, limité à des (...) handicapés physiques ou mentaux, à certaines personnes très âgées ou à des immigrants récents* »².

En Belgique, en 1980, l'analphabétisme est alors effectivement considéré du fait de la scolarité obligatoire comme un problème réglé, qui ne concerne plus que des personnes handicapées et la population immigrée. L'armée continue pourtant, dans le cadre du service militaire, d'organiser des cours d'alphabetisation et des associations d'insertion socioprofessionnelle constatent que de nombreux Belges, dont des jeunes récemment scolarisés, ont d'importantes difficultés avec l'écrit.

1. Ce taux issu de l'enquête IALS de l'OCDE réalisée en Flandre en 1996 est toujours repris, à défaut d'autres données plus récentes, dans les rapports mondiaux sur le développement humain (PNUD).

2. Unesco, *Données statistiques sur l'analphabétisme, Congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme, Téhéran, 8-19 septembre 1965*, <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001481/148160fb.pdf>

À cette même époque, le mouvement ATD Quart Monde se mobilise pour dénoncer cette situation et choisit d'utiliser le terme illettrisme pour différencier les personnes pauvres, aux compétences limitées en lecture et en écriture malgré la scolarité obligatoire, des travailleurs immigrés qualifiés d'analphabètes.

En 1983, Lire et Ecrire se crée pour dénoncer la persistance de l'analphabétisme³ et revendiquer le droit à l'alphabétisation pour tous les adultes qui le souhaitent. En extrapolant à partir de diverses données, dont celles de l'armée et des pays d'origine des migrants, Lire et Ecrire avance alors le chiffre de 300.000 adultes concernés à Bruxelles et en Wallonie, soit une personne sur dix qui « *ne sait ni lire ni écrire, en la comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne* », selon la définition de l'analphabétisme de l'Unesco de 1958.

En 1978, l'Unesco adopte une nouvelle définition et une nouvelle dénomination, l'analphabétisme fonctionnel, toujours en vigueur aujourd'hui, selon laquelle « *une personne est analphabète du point de vue fonctionnel si elle ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté, et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de sa communauté* ».

Ces difficultés de nommer (illettrés, analphabètes, analphabètes fonctionnels,...), de définir, et par conséquent de quantifier, ne sont pas des hasards. Ces définitions, perceptions, représentations sont des normes sociales qui changent selon l'époque et le lieu. C'est le mode de vie d'une société et surtout son modèle de développement économique qui désignent le niveau minimal de savoirs ou de compétences nécessaires pour participer à son « *fonctionnement efficace* », qui jugeront de ce qui est « *efficace* » et qui décideront quelles sont « *toutes les activités* » qui impliquent la maîtrise des savoirs de base.

3. Terme choisi pour désigner l'ensemble des personnes en difficulté importante avec l'écrit, qu'elles soient belges ou migrantes, scolarisées ou non scolarisées.

Si, jusque dans les années 70, on pouvait quitter l'école à 14 ans sans savoir ni lire ni écrire et s'insérer immédiatement par le travail, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les mutations technologiques, économiques et sociales changent les exigences. Aussi ce sont les critères de compétitivité de l'économie de la connaissance qui définissent le niveau minimal en deçà duquel la société désignera une personne comme étant 'à risque'... L'Union européenne s'occupe de définir les 'compétences clés' indispensables à notre développement. L'OCDE fixe la barre du 'seuil minimal' de savoirs indispensables à un niveau proche de la fin des études secondaires.

C'est comme cela que les statistiques évoluent, passant de 0% à 18,4%, voire à 46,6%⁴. Mais parle-t-on toujours des personnes en grandes difficultés avec l'écrit ? S'agit-il d'une « *invention de l'illettrisme* » comme le défend le sociologue français Bernard Lahire ? Ou d'une prise en compte des besoins de personnes dont l'exclusion économique, sociale et culturelle est bien réelle ?

Qui sont aujourd'hui les personnes en difficulté avec l'écrit en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Combien de personnes sont-elles concernées ? Comment ces données évoluent-elles ?

Aucune réponse précise ne peut être fournie à l'heure actuelle. En effet, à ce jour, aucune enquête n'y a été menée sur un échantillon représentatif de la population adulte. Contrairement à d'autres pays voisins et à la Flandre qui ont participé aux enquêtes de l'OCDE sur la littératie, soit « *l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité* », et d'autres compétences de base des adultes jugées indispensables telles que la numératie ou la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ces enquêtes, l'équivalent pour les adultes des études PISA pour les jeunes scolarisés, ont soulevé l'enthousiasme mais aussi d'immenses

4. Pourcentage de personnes en dessous du niveau 3, considéré comme le niveau seuil par l'OCDE (résultats pour la Flandre, enquête IALS, 1996).

critiques méthodologiques et idéologiques : liens avec la compétitivité dans le cadre d'une économie mondiale du savoir, discussions sur la notion de compétences et sur ce que doit être leur évaluation, sur l'échelle de mesure des niveaux de littératie, non prise en compte de compétences pourtant aussi utiles au « *développement de la communauté* » comme l'entraide, l'esprit critique, la créativité,...

C'est pourquoi, malgré la publication des chiffres des enquêtes OCDE pour les pays voisins, Lire et Ecrire a refusé de surinterpréter ces études et de considérer le pourcentage des personnes ne dépassant pas le niveau de compétences minimales au sens de l'OCDE comme des taux d'analphabétisme ou d'illettrisme.

Lire et Ecrire, ayant fait le choix de s'adresser aux personnes les plus en difficulté, a maintenu son estimation à 10%, estimation par ailleurs proche des résultats d'enquêtes spécifiques sur les niveaux les plus faibles menées dans les pays voisins.

Trois pays, la France, l'Allemagne et l'Angleterre, ont en effet poussé plus loin leurs recherches en menant des enquêtes spécifiques sur les compétences des adultes aux niveaux les plus faibles. Si ces études ne sont pas comparables en ce qu'elles ont travaillé séparément sur des bases qui leur sont propres, avec des approches différentes des épreuves et des définitions des niveaux, elles ont cependant des chiffres qui convergent, malgré ces différences. Elles sont également, tout comme les enquêtes de l'OCDE, d'un grand apport pour la compréhension de ce qui se joue autour de ces questions, à partir de l'analyse des données biographiques.

Elles nous permettent par exemple d'étoffer la réponse à l'éternelle question : pourquoi seulement 16.000 personnes en formation d'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles alors que l'on peut estimer aujourd'hui à 262.500 (nombre de personnes de 15 ans et plus ayant quitté l'école sans avoir le CEB) ou à 387.000 personnes (en extrapolant à partir des résultats de l'enquête allemande) le nombre de personnes concernées ?

Outre le fait que le nombre de personnes en formation correspond au nombre de places aujourd'hui disponibles dans le secteur associatif, que de nombreuses personnes y sont refusées chaque année faute de place, que des personnes en difficulté avec l'écrit participent également à des formations linguistiques dispensées par l'enseignement de promotion sociale ou à des formations professionnelles dispensées par d'autres opérateurs, l'étude menée en Flandre ⁵ nous apprend que seuls 17,5% des adultes qui sont positionnés au niveau de littératie le plus faible s'autoévaluent comme ayant des compétences faibles ou moyennes. En transposant à la situation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on obtient alors un chiffre de près de 68.000 places nécessaires ⁶ pour répondre à la demande potentielle.

Lire et Ecrire n'avait jusqu'il y a peu pas jugé prioritaire que des études visant à chiffrer plus précisément le nombre de personnes en difficulté avec l'écrit soient menées à Bruxelles et en Wallonie, estimant plus utile de financer des actions d'alphabétisation pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions toutes les personnes qui souhaitent s'alphabétiser. Cependant, vu les questions incessantes sur les 'chiffres de l'analphabétisme', vu les effets sur les politiques d'alpha qu'ont pu avoir dans certains pays voisins l'annonce des résultats des études réalisées, Lire et Ecrire avait soutenu la participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'enquête PIAAC de l'OCDE actuellement en cours et, après l'abandon du projet, la mise sur pied d'une enquête spécifique, selon la méthodologie de l'enquête française, sur les compétences des adultes à l'écrit. Projet finalement abandonné lui aussi, vu le cout jugé trop élevé dans le contexte budgétaire actuel.

Le compteur reste donc à 10%...

Catherine STERCQ

Lire et Ecrire Communauté française

5. IALS, 1996.

6. 17,5% de 387.000.

Qui sont les personnes en difficulté avec l'écrit en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Aperçu à partir des statistiques disponibles

Les acteurs, tant politiques, administratifs qu'intervenants de terrain demandent depuis de nombreuses années à pouvoir disposer d'informations sur la situation des personnes qui rencontrent des difficultés avec l'écrit. Combien de personnes sont concernées ? Quelles sont leurs caractéristiques, leurs parcours ? Comment se répartissent-elles sur les territoires wallon et bruxellois ? Comment ces données évoluent-elles ?

par *Christine*
MAINGUET

À ces multiples questions, aucune réponse précise ne peut être fournie à l'heure actuelle. Le problème est cependant réel, multiforme. Les acteurs de terrain en témoignent. En dresser les contours par une étude spécifique du type de celles menées en France ¹ ou sous l'égide de l'OCDE ², permettrait d'alimenter le

1. Voir : Sylvie-Anne GOFFINET, *En France, l'enquête IVQ d'évaluation des compétences fondée sur des supports de la vie quotidienne*, pp. 54-70 de ce numéro.

2. Voir : Catherine BASTYNS, *IALS, ALL et PIAAC : Les enquêtes de l'OCDE sur la littératie et les compétences des adultes font-elles avancer la cause de l'alpha ?* et *Les résultats de IALS et ALL : Un aperçu vu sous l'angle de l'alpha*, pp. 26-39 et pp. 40-53 de ce numéro.

débat et de formuler des orientations pour l'action. Aucune enquête sur l'analphabétisme ou l'illettrisme n'a cependant été menée en Fédération Wallonie-Bruxelles sur un échantillon représentatif de la population adulte.

Depuis sa mise en place en 2005, le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes³ a tenté malgré tout de baliser son champ d'intervention en demandant notamment à l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique)⁴ d'exploiter les enquêtes et bases de données existantes. Les *États des lieux de l'alphabétisation* successifs ont rendu compte de ce tour d'horizon des statistiques disponibles. Cet article en présente une synthèse.⁵

Des mesures de l'analphabétisme

Comment évaluer l'ampleur de l'analphabétisme et disposer ainsi d'une base pour estimer les besoins auxquels les politiques publiques tentent d'apporter une réponse ?

Les sources sont multiples. Les formateurs, les personnes qui accompagnent des démarches d'insertion sociale et professionnelle captent des demandes explicites (dont l'ampleur reste difficile à estimer), constatent les difficultés de leur public face à la lecture et l'écriture. Des tests de positionnement ont été mis au point, notamment par Lire et Ecrire, afin de préciser les atouts et points faibles des personnes qui se présentent à une formation. Cette mesure est cependant souvent circonscrite à ceux qui sont déjà dans une démarche active.

3. Le Comité de pilotage a pour mission l'articulation et la coordination des politiques sectorielles d'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles (plus d'informations à la page : www.alpha-flle.be/index.php?id=1056).

4. www.iweeps.be

5. Le lecteur intéressé par une information plus détaillée pourra consulter les différents 'États des lieux' sur le site du Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes à la page : www.alpha-flle.be/index.php?id=1057

Or beaucoup de personnes en difficulté ne s'expriment pas sur leur problème, par pudeur mais aussi parfois par méconnaissance. La question de 'l'objectivation' de ces constats à une échelle globale demeure. L'addition des personnes en formation et des personnes figurant sur les listes d'attente ne donne pas la mesure du problème. Ces sources captent essentiellement la demande, ce qui ne représente qu'une partie des besoins en alphabétisation.

Le Comité de pilotage de l'alphabétisation a adopté une définition du public auquel s'adressent prioritairement les formations en alphabétisation en proposant de combiner un critère 'objectif' (« n'a pas le Certificat d'Etudes de Base – CEB ») avec une estimation des compétences effectives (« ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB »), que la personne soit ou non francophone. Les statistiques disponibles, administratives ou provenant d'enquêtes, ne rendent compte, au mieux, que de l'obtention, ou non, du CEB. Dans plusieurs publications, l'estimation de la part des personnes les plus en difficulté est masquée : le premier niveau de diplôme envisagé est 'primaire maximum', voire 'secondaire inférieur maximum'.

Lorsqu'on se limite au critère du niveau du diplôme le plus élevé, sont considérées comme présentant un risque d'analphabétisme, les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme ou étant diplômées au maximum de l'enseignement primaire. Le postulat de départ est donc que les personnes infrascolarisées sont potentiellement en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme.

Mais, l'expérience le démontre, les niveaux de diplôme ne reflètent qu'imparfaitement le niveau des compétences réelles des personnes, notamment au regard de la diversité des parcours scolaires. Ce constat est d'autant plus vérifiable dans une population adulte où les parcours de vie ont pu offrir, ou non, des opportunités d'apprentissage, voire de simple utilisation de la langue, écrite et orale. Les

notions de bas niveaux de qualification, d'illettrisme et d'analphabétisme s'articulent sans se confondre. ⁶

Les enquêtes de l'OCDE sur les compétences des adultes, à l'instar des enquêtes PISA pour les élèves, permettent de tester des compétences en situation et ne se limitent pas aux certificats et diplômes obtenus ou à la prise en compte des déclarations des personnes. Ces collectes de données combinent les paramètres pris en compte par le Comité de pilotage de l'alphabetisation et fournissent donc des éléments de réponse aux questions posées sur les besoins en alphabetisation. Mais la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a jamais participé à ces enquêtes, à l'exception du prétest de l'enquête ALL (*Adult Literacy and Lifeskills survey*) en 2002. ⁷

6. RIVIÈRE Jean-Pierre, *Illettrisme, la France cachée*, Gallimard, Folio actuel, 2001, p. 101.

7. BAYE Ariane, DEMEUSE Marc, HINDRYCKX Geneviève, MAINGUET Christine, *Analyse exploratoire de la phase pilote de l'enquête Adult Literacy and Lifeskills survey : Pratiques de formation professionnelle et développement des compétences*, in *Rapport préparatoire de la Commission 2 : Enseignement et formation – Marchés du travail : quelles articulations ?*, Quinzième congrès des économistes belges de langue française, *Capital humain et marchés du travail : Perspectives régionales et européennes*, Centre interuniversitaire de formation permanente, Charleroi, 2002, pp. 163-188.

Quelques résultats : estimation du nombre de personnes infrascolarisées

Dans les éditions successives des *États des lieux de l'alphabétisation*, diverses sources ont été exploitées pour tenter de quantifier et caractériser la population infrascolarisée susceptible de bénéficier d'actions d'alphabétisation.

Un premier constat s'impose : dans nos sociétés, le niveau de diplôme des populations s'élève d'années en années. La part des personnes diplômées de l'enseignement secondaire et supérieur dans la population adulte est de plus en plus importante. Les jeunes générations sont scolarisées en moyenne beaucoup plus longtemps que leurs

Les sources disponibles

- Enquêtes annuelles sur les Forces du travail (Service Public Fédéral Économie, Direction Générale de la Statistique et de l'Information Economique – DGSIE) ;
- Enquête socioéconomique générale de 2001 (Institut National de Statistique – INS) ;
- Données administratives de l'Observatoire bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications d'Actiris ;
- Données administratives du Service d'Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation – AMEF du Forem ;
- Indicateurs de l'enseignement (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique – AGERS / Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication – ETNIC) ;
- Enquête Identité et Capital social 2007 (IWEPS) ;
- Enquête européenne EU SILC (*Statistics on Income and Living Conditions*, Eurostat).

ainés. Parmi les personnes de 20 ans et plus, la proportion de personnes très peu qualifiées, soit diplômées au maximum du primaire, est deux fois moins importante en 2010 qu'en 1986, tant en Wallonie qu'en Région de Bruxelles-Capitale.⁸ C'est dans les jeunes générations que la progression est la plus manifeste. La diminution est essentiellement due à l'évolution démographique. La situation des personnes infrascolarisées est d'autant plus problématique que le niveau d'éducation moyen augmente. Les personnes en difficulté avec l'écrit sont davantage marginalisées que par le passé.

Les données de l'enquête sur les Forces de travail 2010, menée sur un échantillon de la population, indiquent que près de 700.000 personnes de 15 ans et plus ayant quitté l'enseignement et vivant en Fédération Wallonie-Bruxelles, compte tenu de leur faible niveau de diplôme (ou de leur absence de diplôme), sont susceptibles de connaître des difficultés en lecture-écriture et dans la maîtrise des compétences de base. Le tableau de la page suivante synthétise les informations pour trois critères : pas de Certificat d'Etudes de Base (CEB), critère le plus proche de celui adopté par le Comité de pilotage ; Certificat d'Etudes de Base (niveau primaire) uniquement ; et l'addition de ces deux critères, soit les personnes qui ont au maximum le CEB.

En Wallonie, 6% des hommes et 8,5% des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, soit près de 185.000 adultes. Environ 350.000 Wallons et Wallonnes de 15 ans et plus n'ont qu'un diplôme d'école primaire. Soit une population estimée à un total de 531.000 adultes qui ont obtenu au maximum le CEB et sont susceptibles d'être concernés par une formation d'alphabétisation.

8. Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, *Évolution des niveaux de diplôme de la population*, in *Les Indicateurs de l'enseignement 2011, 2012*, www.enseignement.be/index.php?page=26464&navi=3253

Part des personnes infrascolarisées parmi les adultes de 15 ans et plus ayant quitté l'école

	Pas le CEB		CEB uniquement		Total : CEB maximum	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Wallonie Hommes	71.000	6	151.000	12	222.000	18
Wallonie Femmes	113.500	8,5	196.000	15	309.500	23,5
Wallonie Total	184.500	7	347.000	13,5	531.500	20,5
Bruxelles-Capitale Hommes	32.000	9	38.000	10	70.000	19
Bruxelles-Capitale Femmes	46.000	11,5	44.000	11	90.000	22,5
Bruxelles-Capitale Total	78.000	10	82.000	11	160.000	21

Source : DGSIE, *Enquête Forces de travail 2010* (calculs IWEPS).

En Région de Bruxelles-Capitale, 9% des hommes et 11,5% des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, soit près de 80.000 adultes. De même, un peu plus de 80.000 Bruxellois et Bruxelloises de 15 ans et plus n'ont qu'un diplôme d'école primaire. Soit une population estimée à un total de 160.000 adultes qui ont obtenu au maximum le CEB et sont susceptibles d'être concernés par une formation d'alphabétisation.

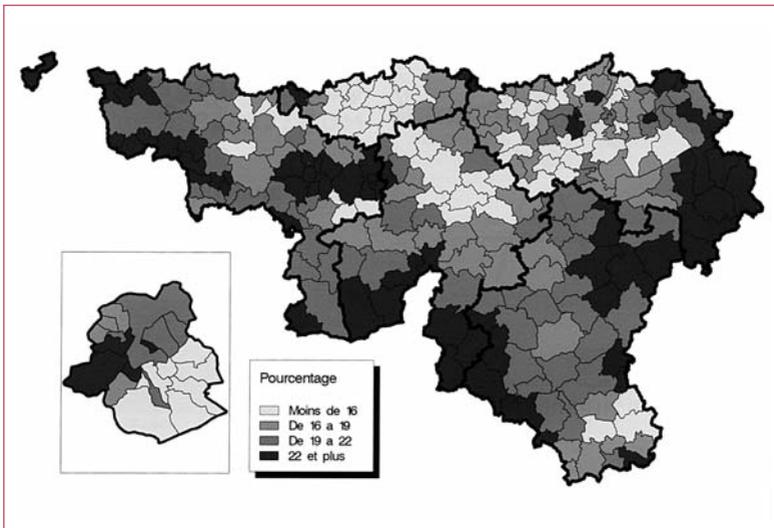
D'après cette enquête, tant en Région bruxelloise qu'en Wallonie, un peu plus d'un cinquième de la population de 15 ans et plus ayant quitté l'enseignement (soit 21%) sont diplômées au maximum de l'enseignement primaire. Dans chaque région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans cette situation.

L'enquête sur les Forces de travail est réalisée à domicile par un enquêteur, ce qui, en principe, contribue à la qualité des réponses obtenues, en particulier pour les personnes en difficulté face à l'écrit.

La méthode de collecte de données de l'enquête socioéconomique générale de 2001 est quelque peu différente puisque chacun devait compléter par écrit un questionnaire et le renvoyer par la poste. La part des non-réponses a été importante. Ces éléments peuvent expliquer les différences observées entre les deux enquêtes lorsqu'on les utilise pour estimer la part des personnes peu scolarisées. De plus les tranches d'âge reprises dans les tableaux standard ne sont pas équivalentes.

L'enquête socioéconomique générale, de par sa quasi-exhaustivité, a cependant permis d'estimer, par commune, par sexe et par catégorie d'âge, la part des personnes qui n'ont jamais suivi d'enseignement et la part de celles qui n'ont obtenu qu'un diplôme de l'enseignement primaire. Ces informations ont été publiées dans le premier *État des lieux de l'alphabétisation*. La carte qui suit met en évidence la répartition territoriale de la combinaison de ces deux critères, soit la part des personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire.

Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi l'ensemble des personnes de 18 ans, par commune (2001)



Source : Enquête socioéconomique générale 2001 (calculs IWEPS).

Les taux de personnes infrascolarisées sont plus faibles que la moyenne dans la plupart des communes du Brabant wallon, au nord de la province de Namur, au centre et au nord de la province de Liège. À l'inverse, la part des personnes peu diplômées est plus élevée que la moyenne dans les communes du centre du Hainaut, de Charleroi et du Hainaut occidental, mais aussi dans des communes de l'est de la province de Luxembourg et dans des communes frontalières du sud de la province de Namur.

Un classement des communes a pu être établi en combinant deux critères : la proportion de personnes ayant obtenu un diplôme de primaire au maximum d'une part, et le nombre total de personnes dans cette situation d'autre part. Les communes qui présentent les scores les plus défavorables selon ces deux critères combinés (communes où le taux de peu diplômés est très élevé et où le nombre de personnes concernées est très important) sont les suivantes :

- en Région bruxelloise : Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek ;
- en Wallonie : Mouscron, Châtelet, Charleroi, Saint-Nicolas, La Louvière, Seraing, Herstal, Binche, Courcelles, Manage, Comines, Warneton, Fleurus, Colfontaine, Quaregnon, Peruwelz, Aubange, Sambreville, Dison, Farciennes, Bernissart, Anderlues et Estaimpuis.⁹

⁹ Les données par commune sont publiées dans *l'État des lieux de l'alphabétisation 2004-2005*.

Caractéristiques des personnes infrascolarisées

Partant du postulat que les personnes infrascolarisées – c'est-à-dire celles qui ne disposent pas du CEB ou ne maîtrisent pas les compétences équivalentes à celles requises pour l'obtention de ce certificat – sont potentiellement en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, il est possible de caractériser ces personnes en croisant différentes sources statistiques.

Selon l'enquête sur les Forces de travail 2010, la part des personnes qui n'ont pas de diplôme est deux fois plus importante que la moyenne parmi les personnes de 65 ans et plus. Dans cette tranche d'âge, ce sont les femmes qui sont les plus représentées parmi les personnes peu qualifiées. Parmi les jeunes de moins de 25 ans qui ne suivent plus un enseignement, environ 7%, majoritairement des garçons, déclarent n'avoir pas obtenu de certificat ou de diplôme.

Selon cette même enquête, dans les deux régions, la majorité des personnes infrascolarisées est inactive :

- en Wallonie, seulement 29% des personnes entre 25 et 64 ans qui ont quitté l'enseignement et n'ont pas de diplôme ont un emploi ;
- en Région bruxelloise, seules 20% des personnes dans les mêmes tranches d'âge qui ont déclaré ne pas être détentrices d'un diplôme ont un emploi.

Des données plus précises sur les demandeurs d'emploi sont fournies par les services publics de l'Emploi. En Wallonie, dans la partie francophone, 22% des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sont diplômés au maximum du primaire, soit un peu plus de 1 DEI sur 5. Au 31 décembre 2011, 52.393 personnes étaient dans ce cas.

En Région bruxelloise, pour le régime linguistique francophone, on peut estimer que 27% des DEI dont la langue usuelle est le français au niveau du dossier administratif sont infrascolarisés, soit 27.693 DEI dans ce cas. Ce chiffre est obtenu en totalisant, au 31 décembre 2011,

deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés dont le suivi administratif s'effectue en français :

- 13.594 diplômés au maximum du primaire ayant suivi leur scolarité en Belgique ;
- 14.099 diplômés au maximum du primaire ayant suivi leur scolarité à l'étranger.

Si toutes les personnes en situation d'illettrisme n'éprouvent pas nécessairement de difficultés dans leur quotidien, les analyses mettent en évidence que le risque de pauvreté est plus grand parmi les personnes peu qualifiées. Ainsi, l'enquête SILC (*Statistics on Income and Living Condition*) de 2010 fournit une estimation du taux de pauvreté en fonction du niveau de diplôme pour la Wallonie.¹⁰ Malheureusement, la taille de l'échantillon ne permet pas d'estimer la situation des personnes les plus éloignées de l'écrit. Le tableau ci-contre compare les personnes diplômées de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, avec la population totale. Le seuil de pauvreté équivaut à 60% de la médiane¹¹, à l'échelle individuelle, du revenu disponible. Les personnes qui ont un revenu inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Le taux de pauvreté subjective prend en compte les difficultés individuelles en termes de besoins et de ressources autres que les revenus.

10. L'échantillon de l'enquête n'autorise pas les décompositions des résultats obtenus en Région de Bruxelles-Capitale selon le niveau de diplôme.

*Plus d'information sur le site statistiques du gouvernement fédéral :
http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/silc*

11. En statistique, la médiane d'un ensemble de valeurs (d'un échantillon, d'une population...) est la valeur centrale (valeur 'm') telle que le nombre de valeurs (de personnes dans le cas d'une population) supérieures ou égales à cette valeur 'm' est égal au nombre de valeurs inférieures ou égales à celle-ci. Autrement dit, la médiane est la valeur centrale qui divise un ensemble en deux moitiés.

Wallonie 2010	Secondaire inférieur maximum	Population totale
Taux de pauvreté	25,1%	17,8%
Taux de pauvreté subjective	34,5%	27,4%

Source : EU-SILC 2010 (calculs DGSIE),
<http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/revenus/pauvrete>

L'enquête Identité et Capital social menée en 2007 en Wallonie permet d'identifier, sur d'autres dimensions, des différences significatives entre personnes diplômées au maximum du primaire et personnes diplômées au minimum du secondaire inférieur. Ainsi, le sentiment de solitude affecte plus souvent les personnes infrascolarisées qui déclarent, plus fréquemment que les personnes qui ont poursuivi des études, se sentir très souvent seules (12%) ; en moyenne, elles comptent moins d'amis proches (21% disent n'en avoir aucun), sont moins souvent membres d'associations, notamment sportives (71% n'ont jamais été membres) ou culturelles (93% n'ont jamais été membres). L'enquête fournit également des informations sur d'autres dimensions du capital social. ¹²

12. Voir : *État des lieux de l'alphabétisation 2006-2007*.

La nécessité d'une enquête spécifique

Le chiffre, habituellement avancé, de 10% de personnes en difficulté face à la lecture et à l'écriture en Fédération Wallonie-Bruxelles n'est qu'une extrapolation, vu l'absence de résultats d'enquêtes sur le niveau de compétence de la population adulte en Belgique francophone. Ce pourcentage découle d'une projection des estimations faites dans d'autres pays (ou régions) européen(ne)s connaissant une situation comparable à la nôtre, sur le plan du développement socio-économique notamment.

La participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles à une enquête internationale nous permettrait d'estimer non seulement la part des personnes en difficulté avec l'écrit mais également dans quelle mesure la distribution des compétences dans la population adulte francophone varie de celles observées dans les pays voisins, et d'en analyser les causes.

En 2007 et 2008, la Fédération Wallonie-Bruxelles a participé aux réunions préparatoires au projet PIAAC (*Programme for the International Assessment of Adult Competencies*) de l'OCDE, soutenu par la Commission européenne. Mais il n'a pas été possible de réunir le budget nécessaire à la réalisation de l'enquête dans la partie francophone du pays. La Flandre a, quant à elle, poursuivi le processus. Les premiers résultats seront disponibles début 2013.

Un accord a ensuite été signé avec l'INSEE français (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) pour réaliser en Belgique francophone une enquête IVQ sur les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale, parallèlement à celle menée fin 2011 sur le territoire français et en complément de l'enquête PIAAC. Ce projet prenait appui sur les méthodologies développées, notamment avec l'apport de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI), et devait permettre de mener

ensuite des analyses communes sur l'ensemble des données récoltées. Une enquête de ce type nécessite l'interview de 4.500 personnes à domicile pendant environ 1 heure 20 chacune (passation des tests et questionnaire biographique). Dans le contexte budgétaire actuel, le cout a été jugé trop élevé par les autorités politiques et le projet a été abandonné.

En l'absence d'autres informations, le compteur s'est arrêté à un taux de 10% de personnes en difficulté avec le langage écrit. Et ce pour longtemps encore...

Christine MAINGUET

IWEPS – Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique

IALS, ALL et PIAAC

Les enquêtes de l'OCDE sur la littératie et les compétences des adultes font-elles avancer la cause de l'alpha ?

.....

Bigre, quatre sigles et un néologisme pour désigner des études réalisées sous l'égide d'un organisme – l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques – qui s'avère être un des fers de lance du libéralisme économique... Qu'on se rassure, cet article explicitera les autres acronymes. Et si cette entrée en matière laisse deviner que ces enquêtes n'ont pas grand-chose à voir avec les préoccupations du monde de l'alpha, on s'attachera à montrer en quoi elles lui ont pourtant été utiles.

.....

*par Catherine
BASTYNS*

Depuis le milieu des années 90, trois enquêtes internationales, menées exclusivement dans des pays développés, ont eu pour objet d'évaluer l'aptitude des adultes à comprendre et à utiliser l'information écrite ; les adultes concernés sont les personnes de 16 à 65 ans, c'est-à-dire celles qui sont en âge de travailler. Ces enquêtes constituent une innovation en ce sens qu'elles évaluent les compétences via des tests standardisés auprès d'un échantillon représentatif des adultes de chacun des pays. Il s'agit donc d'une mesure directe des compétences effectives, indépendamment du niveau d'études ou d'autres variables (avec lesquelles des corrélations sont bien sûr établies dans l'interprétation des résultats). Ces enquêtes se sont succédé à raison d'une par décennie ; la dernière, PIAAC, est actuellement en cours.

Le sujet est vaste : les enquêtes OCDE ont impliqué de nombreux pays (31 en tout) et leur coût a nécessité d'importants investissements ; elles ont soulevé l'enthousiasme mais suscité aussi d'intenses critiques, notamment dans le *Journal de l'alpha*¹ ; leurs résultats ont déclenché (du moins dans certains pays) le développement de vastes programmes de formation d'adultes ; elles ont encore eu des prolongements d'un autre ordre, concernant la mesure des compétences aux très faibles niveaux de maîtrise de l'écrit, qui ne sont pas couverts par ces enquêtes.

Dans cet article, nous présentons le cadre général des enquêtes OCDE : leur objet et leurs objectifs sous-jacents, la manière dont les résultats ont été reçus et interprétés, parfois erronément. Puis nous analysons en quoi ces études ont pu faire avancer la 'cause de l'alpha' et plus généralement de l'accès aux formations pour les personnes les plus démunies face à l'écrit. Nous terminerons en évoquant une retombée indirecte des enquêtes OCDE, à savoir la mise en œuvre d'enquêtes nationales en France, en Allemagne et en Angleterre, qui ciblent spécifiquement les adultes dont les compétences se situent aux plus bas niveaux.

Objet et objectifs

La première enquête, IALS (*International Adult Literacy Survey* – Enquête internationale sur la littératie des adultes), visait à évaluer les compétences des adultes à traiter l'information écrite. La littératie est définie par l'OCDE comme « *l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité* ». Cette 'information écrite' est prise au sens large, raison pour laquelle l'évaluation porte sur trois types d'écrits : les

1. Voir : Thierry PINOY, *L'économie mondiale se dote d'un nouvel outil de conquête : la littératie des adultes*, in *Journal de l'alpha*, n°97, septembre 1996, pp. 4-11 ; Catherine BASTYNS, *La littératie et ce qui s'en suit...*, in *Journal de l'alpha*, n°129, juin-juillet 2002, p. 14.

textes suivis (articles, modes d'emploi...), les textes schématiques (formulaires, horaires, cartes, graphiques...) et les textes à contenu quantitatif (qui nécessitent la maîtrise d'opérations sur des données chiffrées, appelée 'numératie'). Une vingtaine de pays (ou régions) ont participé à IALS entre 1994 et 1998 ², dont la Flandre en 1996.

L'enquête ALL (*Adult Literacy and Life skills survey* – Enquête sur la littératie et les compétences des adultes) lui succéda la décennie suivante, en élargissant le champ des compétences testées. À la littératie et à la numératie, ALL ajoute la résolution de problèmes, le raisonnement analytique et logique. Onze pays ont participé, de 2003 à 2008, à cette enquête. ³

La troisième enquête sur ce thème, PIAAC (*Programme for the International Assessment of Adult Competencies* – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes), a débuté en 2011 et est en cours d'achèvement ; ses résultats sont attendus fin 2013. Outre la littératie et la numératie, les tests portent cette fois sur 'la résolution de problèmes dans un environnement à forte composante technologique', c'est-à-dire qu'ils incluent la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. PIAAC enregistre le plus grand nombre de pays participants : 25, dont à nouveau la Flandre.

Au total, 31 pays auront participé à ces enquêtes, dont 20 au moins deux fois (7 trois fois, 13 deux fois et 11 une seule fois).

2. Rapport final (version française) : *La littératie à l'ère de l'information*, OCDE / Statistiques Canada, 2000. Consultable et téléchargeable sur le net : www.oecd.org/dataoecd/24/62/39438013.pdf. Nous citerons cet ouvrage ci-après comme 'IALS 2000'.

3. Rapport final : *La littératie, un atout pour la vie. Nouveaux résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, OCDE / Statistiques Canada, 2011. Également téléchargeable : www.statcan.gc.ca/pub/89-604-x/89-604-x2011001-fra.pdf. Nous citerons cet ouvrage ci-après comme 'ALL 2011'.

Pays ayant participé aux enquêtes de l'OCDE sur la littératie des adultes

IALS 1994 à 1998	ALL 2003 à 2008	PIAAC 2011 et 2012	Participations
Allemagne		Allemagne	2
Australie	Australie	Australie	3
	Autriche		1
Belgique (Flandre)		Belgique (Flandre)	2
Bermudes			1
Canada	Canada	Canada	3
Chili			1
		Corée	1
Danemark		Danemark	2
		Espagne	1
		Estonie	1
États-Unis	États-Unis	États-Unis	3
Finlande		Finlande	2
[France]*		France	2
Hongrie	Hongrie	Hongrie	3
Irlande		Irlande	2
[Italie]*	Italie	Italie	3
		Japon	1
Norvège	Norvège	Norvège	3
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande		2
	Nuevo León (Mexique)		1
Pays-Bas	Pays-Bas	Pays-Bas	3
Pologne		Pologne	2
Portugal		Portugal	2
République tchèque		République tchèque	2
Royaume-Uni		Royaume-Uni	2
		Russie	1
Slovénie			1
		Slovaquie	1
Suède		Suède	2
Suisse **	Suisse		2
20	11	25	

* La France et l'Italie ont participé à l'enquête IALS, mais leurs résultats n'ont pas été publiés dans le rapport final (IALS 2000).

** Trois enquêtes : Suisse francophone, italophone et germanophone.

Source : IALS 2000, ALL 2011, et notre retraitement.

À côté des tests de compétence proprement dits, ces enquêtes relèvent de nombreuses variables démographiques, économiques et socioculturelles concernant les pays participants et les adultes testés. Soit les variables classiques (genre, âge, revenus, emploi, niveau de scolarité, etc.), mais aussi des informations plus spécifiques, telles l'utilisation des compétences visées au travail et dans la vie quotidienne, les pratiques de lecture, la participation à des activités communautaires, à des formations d'adultes, etc. – dont une donnée particulièrement intéressante : l'autoévaluation des compétences.

Ces trois enquêtes ont été réalisées sous l'égide de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), et c'est loin d'être neutre. Nous avons déjà dit que ces enquêtes concernent exclusivement la population active, mais il faut ajouter qu'elles concernent surtout la compétitivité de celle-ci sur le marché international. En témoigne la présentation de PIAAC sur son site : « *Dans les pays de l'OCDE, les gouvernements sont confrontés à divers défis : maintenir la compétitivité dans une économie du savoir mondiale, accroître la souplesse et la réceptivité des marchés du travail, stimuler l'activité de la population, et surmonter les difficultés et les conséquences du vieillissement démographique. La formation de personnel qualifié est au cœur des préoccupations (...)* ». En témoigne encore cette indication figurant dans le rapport final de IALS, à savoir que les vingt pays qui avaient participé à l'enquête représentaient 10% de la population mondiale mais comptaient pour plus de la moitié (51,6%) du produit intérieur brut du monde entier.⁴ Ce qui signifie en clair que les pays ou régions participant aux enquêtes de l'OCDE jouent dans la cour des grands en matière de compétitivité économique à l'échelle mondiale⁵, et que l'enjeu majeur de ces études est

4. Voir : IALS 2000, Introduction du dernier chapitre, p. 89.

5. Sauf quelques pays qui s'efforcent d'y entrer, et dont les résultats sont d'ailleurs nettement plus médiocres (cf. graphique p. 41 dans l'article suivant).

de donner aux États concernés les outils pour se maintenir dans ce carré très select.

Aussi, lorsque l'OCDE présente les compétences mesurées comme « *les facultés cognitives et les compétences professionnelles essentielles qui sont requises pour participer avec succès à l'économie et à la société du 21^e siècle* » ⁶, alors que cet organisme estimait « *qu'un quart à trois quarts des adultes n'arrivent pas à atteindre au moins le niveau 3 dénotant une compétence minimale pour composer avec les exigences de la vie et du travail d'aujourd'hui* » ⁷, on peut bien s'interroger sur la nature des compétences et le type de société qui sont envisagés là : une société dans laquelle au moins un quart de la population n'aurait pas les compétences permettant d'y participer pleinement...

Chacun a les enjeux qu'il se donne, et on peut discuter à l'envi de leur légitimité. Ce qu'il faut retenir ici, c'est que l'estimation de la population qui a ou non une maîtrise suffisante de l'écrit (ou d'autres compétences) varie selon le niveau où l'on place la barre des 'compétences requises'. En fonction des objectifs de l'OCDE, cette barre est placée très haut pour ce qui concerne la maîtrise technique de l'écrit, du calcul, etc., tandis que les compétences qui sont au cœur de l'alphabétisation développée en éducation populaire sont laissées de côté – par exemple, la capacité de s'entraider pour résoudre un problème, l'esprit critique, la créativité, et tant d'autres encore.

6. Présentation sur le site de PIAAC.

7. IALS 2000, p. xiii.

De la méthodologie...

Les enquêtes OCDE mettent en œuvre un appareil méthodologique considérable, notamment en ce qui concerne le traitement statistique des données et le corrigé des épreuves (construction d'une échelle internationale commune, échantillonnage, pondération, double notation de contrôle...). Concernant la méthode d'évaluation, disons seulement qu'elle repose sur des tests réalisés auprès d'un échantillon de personnes représentatives de la population adulte du pays (ou de la région), à leur domicile. Les tests sont d'une difficulté croissante, échelonnée en cinq niveaux selon la difficulté des tâches, et ceci pour les différents domaines décrits plus haut (littératie, numératie, et autres pour les études postérieures à IALS). Pour illustrer plus concrètement ce que représente le niveau 1, le plus bas sur l'échelle OCDE, en voici une brève description : « [il] dénote un niveau de compétences très faible ; par exemple, la personne peut être incapable de déterminer correctement la dose d'un médicament à administrer à un enfant d'après le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. »⁸ L'épreuve se poursuit tant que la personne testée sait répondre, et s'interrompt dès qu'elle ne peut résoudre plusieurs tâches du niveau en cours, ceci pour chacun des domaines. En sorte qu'on peut quantifier le nombre (et les caractéristiques) des adultes qui se situent aux différents niveaux dans les différents domaines. Ou, en prenant le point de vue négatif, quantifier ceux qui ne vont pas au-delà de tel ou tel niveau – et plus particulièrement ceux qui n'atteignent pas le niveau 3, considéré par l'OCDE comme le minimum requis. De l'avis même de cet organisme, ce niveau 3 correspond « à peu près au niveau de compétences nécessaire pour terminer des études secondaires et entrer dans le supérieur »⁹ et est considéré aujourd'hui comme le niveau minimum pour permettre une intégration socioprofessionnelle.

8. IALS 2000, Introduction, p. xi.

9. Ibid.

... et du (quasi) non-dit

Il faut apporter ici une précision essentielle, c'est qu'avant d'accéder aux tests proprement dits, les compétences des interviewés sont évaluées sur base de six tâches de lecture très simples, et que les personnes échouant à ce prétest **ne sont pas retenues dans l'échantillon**. Les rapports des enquêtes IALS et ALL ne comportent aucune information sur le nombre d'adultes qui ont ainsi été écartés – une information qui serait évidemment cruciale pour estimer l'importance de l'analphabétisme ou de l'illettrisme.

En réalité, cette caractéristique des enquêtes OCDE est passée complètement inaperçue, et pour cause : les publications la passent quasi sous silence. Tant dans le rapport final de IALS que dans celui de ALL, des études qui comportent des centaines de pages, la mention de ce prétest tient en deux-trois phrases, situées dans des notices méthodologiques. Si bien que ce fait est resté ignoré, même dans les commentaires les plus critiques à l'égard de ces enquêtes. La critique a porté sur leur méthodologie (échantillonnage, biais culturels dans des questions traduites, passation des tests, etc.)¹⁰ ou sur l'idéologie élitiste sous-jacente (que signifie une norme de 'compétences indispensables' renvoyant en dessous de cette norme une grosse partie de la population ?), jamais sur le fait que les personnes les plus démunies face à l'écrit ne sont pas prises en compte par ces enquêtes, ce qui biaise pourtant l'interprétation des résultats.

10. Voir notamment : Norberto BOTTANI et Pierre VRIGNAUD, La France et les évaluations internationales, Avis du Haut Conseil de l'évaluation de l'école, n°16, mai 2005. (Voir en particulier les sections 7.2 et 7.3 consacrées à l'enquête IALS.) Téléchargeable : www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000359/0000.pdf

De la surinterprétation

Un des arguments majeurs avancé par les enquêtes OCDE en faveur de leur méthodologie est que, contrairement à des études antérieures faisant la distinction entre ‘analphabètes’ et ‘alphabétisés’, ces enquêtes mesurent des compétences échelonnées le long d’un continuum.¹¹ Le pas fut pourtant vite franchi d’interpréter les pourcentages de personnes ne dépassant pas le niveau de compétences minima au sens de l’OCDE (son niveau 3) comme des taux d’analphabétisme ou d’illettrisme. La polémique qui surgit en France par exemple, lorsque ce pays se retira de l’enquête IALS avant la publication de ses résultats, portait ainsi précisément sur la question de l’illettrisme¹², évoquant le chiffre extravagant de 40%. Cette interprétation des résultats d’IALS comme indicateur de l’illettrisme ne résiste pourtant pas à une analyse attentive. Si le niveau 3 est bien celui que l’OCDE considère comme ‘le minimum souhaitable’ par rapport aux objectifs qui sont les siens (rappelons que c’est le niveau de compétences nécessaire pour entrer dans l’enseignement supérieur), rien n’oblige à adopter un tel critère pour une problématique d’un tout autre ordre.

À la décharge de ces surinterprétations, il est utile de préciser qu’elles étaient au moins en partie induites par le nom français qui fut donné dans un premier temps à l’enquête IALS : Enquête Internationale sur l’Alphabétisation des Adultes (EIAA). Statistique Canada, organisme coauteur avec l’OCDE du premier rapport de l’enquête¹³, avait

11. Voir : IALS, p. x de l’introduction ; ALL, p. 14.

12. Voir : *La France garde secret son illettrisme. Elle s’est retirée d’une enquête de l’OCDE qui lui attribuait 40% de personnes en difficulté*, in *Libération*, 7 décembre 1995. Article toujours accessible en ligne : www.liberation.fr/vous/0101162071-la-france-garde-secret-son-illettrisme

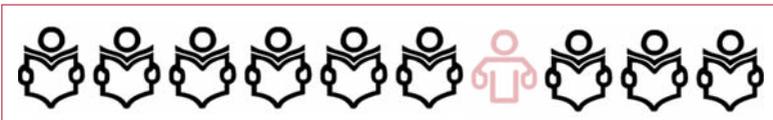
13. OCDE et Statistique Canada (1995) : *Littératie, économie et société. Résultats de la première enquête sur l’alphabétisation des adultes*, Paris et Ottawa.

choisi le terme 'alphabétisation' pour éviter un néologisme (qui est aussi un anglicisme : 'littératie' pour *literacy*) – mais cette option suscita, comme on l'imagine aisément, beaucoup de confusions. Le terme fut d'ailleurs rapidement abandonné : encore présent dans le titre d'un rapport intermédiaire en 1996, 'alphabétisation' disparaît complètement du rapport final d'IALS (en 2000), et il n'en sera plus jamais question par la suite.

Quoi qu'il en soit, s'il fallait interpréter certains des résultats des enquêtes OCDE comme des indicateurs d'illettrisme, c'est le critère 'ne dépasse pas le niveau 1' qui serait à prendre en compte – et ceci à défaut d'informations sur les personnes écartées de l'enquête parce qu'elles ont échoué au test préliminaire. C'est en tout cas sur ce critère 'en deçà du niveau 2' que se base l'étude pour affirmer que « dans 14 pays sur 20 [ayant participé à IALS], au moins 15% des adultes ne possèdent que les capacités de lecture et d'écriture les plus rudimentaires »¹⁴.

En quoi ces enquêtes ont malgré tout permis de faire avancer la cause de l'alphabétisation

Les lecteurs du *Journal de l'Alpha* connaissent bien le slogan des campagnes de sensibilisation de Lire et Ecrire : « Un adulte sur dix n'est pas en mesure de lire ceci ».



14. IALS 2000, *op. cit.* (Introduction, p. xiii).

Déclinée sous de multiples formes depuis plus de vingt ans, cette estimation a toujours soulevé l'incrédulité : « Comment un tel taux est-il possible en régime de scolarité obligatoire ? Sur quelles données se base-t-on pour l'établir ? Ce taux ne s'améliore-t-il pas ? À partir de quel niveau dit-on d'une personne qu'elle est ou non analphabète ? Etc. ».



Nous répondions – et répondons encore – que nous nous basons sur des études partielles faites dans des pays comparables, sur l'interprétation d'indicateurs tels que le niveau d'études de notre population¹⁵ ; qu'en ce qui concerne les générations plus jeunes, l'enquête

15. En 2010, parmi la population de 15 ans et plus ayant quitté l'enseignement, une personne sur cinq a tout au plus un diplôme de l'enseignement primaire, ceci tant en Région bruxelloise qu'en Wallonie ; et parmi ceux-ci, près de la moitié déclarent n'avoir jamais obtenu aucun diplôme (9% des hommes et 12% des femmes en Région bruxelloise, 6% des hommes et 9% des femmes en Wallonie). Source : Enquête sur les Forces de travail, 2010. Voir aussi l'article de Christine Mainguet, pp. 12-25 de ce numéro.

PISA¹⁶ montre qu'en Belgique francophone plus du quart des élèves de 15 ans ont un niveau de lecture très insuffisant, etc. Mais ce sont là des indicateurs indirects. Aussi lorsque parurent, à la fin des années 90, les résultats de la première enquête sur la littératie des adultes, nous disposions enfin d'une mesure directe des compétences effectives, évaluées auprès d'un échantillon représentatif (du moins en principe) de la population de différents pays ou régions, dont certains très proches de nous. Et même si la finalité de l'étude OCDE n'était pas – loin s'en faut – de cerner les bas niveaux, elle donnait quand même un ordre de grandeur quant à la proportion d'adultes en difficulté par rapport à l'écrit dans des pays développés. Les 'au moins 15%' d'adultes prestant au niveau le plus bas de l'échelle de littératie dans les trois quarts des pays concernés par l'enquête confirmaient largement l'estimation 'un sur dix' avancée par Lire et Ecrire¹⁷. Une confirmation d'autant plus nette que la population adulte prise en compte par l'OCDE ne comporte pas les plus de 65 ans, ni surtout les personnes les plus démunies face à l'écrit, exclues de l'échantillon, comme on l'a montré plus haut. On a peine à imaginer le score si elles avaient été prises en compte...

16. L'enquête PISA (Programme pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans) montre qu'en Belgique francophone (en 2006), 28% de ces jeunes ne maîtrisent pas les compétences leur permettant d'acquérir des connaissances au travers de la lecture de textes écrits. (NB : l'enquête PISA est elle aussi menée sous l'égide de l'OCDE.)

17. Si notre estimation reste forcément très générale quant au chiffre, on peut au moins en préciser le contenu, soit la proportion d'adultes analphabètes fonctionnels, c'est-à-dire de personnes ne maîtrisant pas les fonctions des codes écrits au-delà de leur déchiffrage. Nous nous basons sur la définition de l'UNESCO (1958) : « Est analphabète une personne qui ne peut lire ou écrire, en le comprenant, un court texte en rapport avec sa vie quotidienne ».

Quelles qu'aient été les réserves à l'encontre de ces enquêtes, les organismes d'alpha et plus généralement de formation d'adultes, ainsi que les politiques qui les soutiennent, se sont appuyés sur leurs résultats pour réaffirmer la nécessité d'accroître l'offre de formation s'adressant aux publics les moins lettrés, ou illettrés, ou analphabètes. Lorsque l'OCDE déclare, du haut de son expertise et sur base d'enquêtes dans lesquelles les États ont investi des sommes considérables, que « *les faibles compétences de lecture et d'écriture ne s'observent pas uniquement dans les groupes marginaux, mais dans une grande partie de la population adulte des pays participants* »¹⁸, cela peut constituer un levier puissant. Si la maîtrise très insuffisante de l'écrit (voire sa non-maîtrise) n'est pas l'apanage de quelques groupes marginaux, il n'est plus possible de la considérer comme un phénomène résiduel dont on peut s'accommoder, elle devient un problème de société dont il faut prendre la pleine mesure et auquel il faut surtout apporter des réponses concrètes.

Les enquêtes OCDE ont effectivement contribué à la prise de conscience qu'une proportion importante d'adultes avait des compétences très faibles quant à l'écrit ou d'autres savoirs de base. Cette prise de conscience a amené de nombreux pays ayant participé aux enquêtes à développer d'importants programmes de formation des adultes infrascolarisés.

Ces enquêtes ont également entraîné des retombées méthodologiques. Ainsi la France, qui avait hautement critiqué la méthodologie d'IALS¹⁹, chargea son propre institut de statistiques (l'INSEE) de

18. IALS 2000, *Introduction*, p. xiii.

19. Voir notamment : Chantal PACTEAU et Pierre VRIGNAUD, *Éducation : les limites des évaluations internationales*, in *Sciences humaines*, n°114, mars 2001 (article en ligne : www.scienceshumaines.com/education-les-limites-des-evaluations-internationales_fr_1161.html).

développer une mesure de la littératie des adultes, ce qui donna le jour à l'enquête couramment appelée 'Information Vie Quotidienne' (IVQ) – in extenso : étude statistique sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne. Les données de l'enquête IVQ ont ensuite été retraitées par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI), qui a centré son analyse sur les adultes en grande difficulté avec l'écrit bien qu'ils aient été scolarisés en France. En Allemagne également, les limites d'IALS et ALL quant aux très faibles niveaux de compétences ne sont pas passées inaperçues, et une enquête intitulée *LEO – Level One Study* fut développée pour répondre à cette carence. Le principe général de LEO est le même que celui des enquêtes OCDE, sauf que contrairement à ces dernières, aucun adulte n'est exclu de l'échantillon s'il s'avère lors de l'entretien préliminaire qu'il ne sait pas répondre à quelques questions simples. Un questionnaire adapté est proposé aux personnes qui sont dans ce cas, et leur échantillon est renforcé afin de pouvoir analyser plus finement leurs caractéristiques.

Une autre enquête du même type a encore été mise en œuvre en Angleterre, *Skills for life*. Mais nous n'en dirons pas plus ici, car ces enquêtes centrées sur les compétences des adultes aux plus bas niveaux font l'objet d'autres articles de ce dossier.²⁰

Catherine BASTYNS

Lire et Ecrire Communauté française

20. Voir : *En France, l'enquête IVQ d'évaluation des compétences fondée sur des supports de la vie quotidienne* ; *Leo, comme Level One (niveau 1) : L'enquête allemande sur la littératie aux niveaux les plus faibles* ; *L'enquête anglaise Skills for Life sur les compétences normalement acquises au cours de la scolarité* ; respectivement pp. 54-70, pp. 71-80 et pp. 81-84 de ce numéro.

Les résultats de IALS et ALL

Un aperçu vu sous l'angle de l'alpha

Après la réflexion entamée dans l'article précédent – dont la critique du niveau de compétences considéré par l'OCDE comme le minimum requis – voici brièvement présentés les principaux résultats issus des deux premières enquêtes sur la littératie et les compétences des adultes. Ici encore, nous les envisageons sous l'angle de leur intérêt pour les pratiques et les recherches dans le domaine de l'alphabétisation.

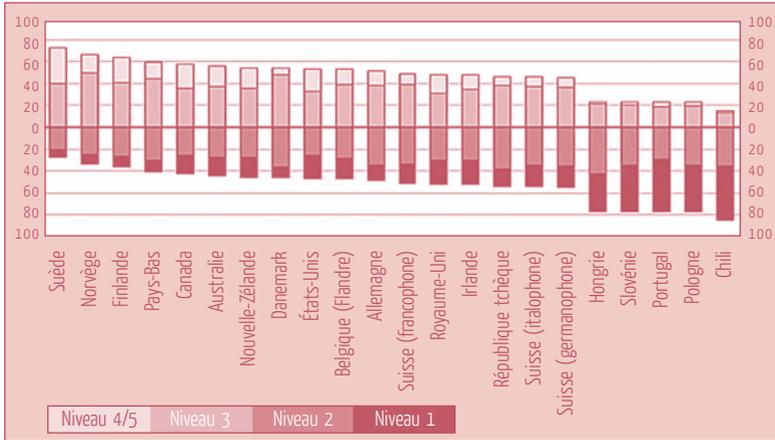
par Catherine
BASTYNS

Le graphique ci-contre donne un aperçu général des pourcentages d'adultes situés aux différents niveaux de littératie. Il est disposé en sorte que l'axe de référence (0 en ordonnée) sépare les personnes qui atteignent ou non le minimum requis, selon l'OCDE : sous cet axe se trouvent les pourcentages d'adultes prestant aux niveaux 1 et 2 (les plus faibles), au-dessus les proportions de ceux atteignant au moins le niveau 3 (rappelons que ce niveau 3 correspond à la fin des études secondaires).¹ Les pays sont classés selon la proportion d'adultes atteignant le niveau 3 et plus.

Le graphique permet de voir d'emblée le volume très important d'adultes se trouvant sous la barre idéale au sens de l'OCDE : il varie grosso modo d'un quart de la population pour les pays les plus performants, aux trois quarts pour les cinq pays en queue de peloton.

1. Dans cet article, nous n'explicitons plus les sigles ni les notions définies dans l'article précédent (littératie, numératie, échelle des niveaux, etc.). On s'y reportera également pour la référence exacte des deux ouvrages qui nous servent ici de base, les rapports finaux de IALS (2000) et de ALL (2011).

Pourcentage d'adultes de 16 à 65 ans se situant à chacun des niveaux sur l'échelle des textes suivis (littératie) – IALS 1994-1998



Source : IALS 2000, p. 17.

Cette vue d'ensemble montre aussi que le niveau de compétence de la population d'un pays peut être globalement 'tiré vers le haut' ou 'vers le bas' (comme on le voit pour les pays se situant aux deux extrêmes), mais que pour des pays comparables quant à leur résultat global, il peut y avoir de fortes variations dans la répartition des niveaux au sein de leur population. La comparaison entre le Danemark et les États-Unis donne l'exemple le plus flagrant de ce phénomène. Ces deux pays, qui figurent côte à côte dans le graphique, ont une 'performance' globale très proche. Mais le Danemark compte une des plus petites proportions d'adultes de très faible niveau, tandis qu'aux États-Unis, cette proportion est une des plus élevées parmi les pays de performance moyenne (en gros du Canada à la Suisse germanophone). À l'autre bout de l'échelle des compétences, le Danemark compte la plus petite proportion d'adultes au niveau 4/5 parmi ces pays 'moyens', tandis qu'aux États-Unis cette proportion est une des plus fortes. Le graphique illustre clairement cette différence ; en s'y reportant, on verra également que la Flandre, qui figure juste après ces deux pays, présente à cet égard une configuration médiane. Si l'on voulait donner un équivalent socio-

économique de ces configurations, nous dirions que le Danemark a une grosse classe moyenne, mais peu de très riches et peu de très pauvres, tandis que les États-Unis se caractérisent par de fortes proportions de très riches et de très pauvres, avec une classe moyenne plus réduite. Cette disparité dans la répartition des niveaux se retrouve également parmi les pays de performance globale beaucoup plus faible. En observant par exemple le groupe constitué par la Hongrie, la Slovaquie, le Portugal et la Pologne, tous quatre situés au bas du classement, on voit que la Hongrie a, parmi ces quatre pays, la plus petite proportion de personnes n'atteignant pas le niveau 2 (donc relativement peu de 'très faibles'), tandis que le Portugal compte à la fois la plus grande proportion de 'très faibles' et la plus grande proportion de 'très forts'.

Comme le graphique n'indique pas les pourcentages précis, nous les donnons dans le tableau ci-contre pour les 20 pays ayant participé à IALS. Dans la partie droite du tableau, nous avons ajouté les résultats de certains pays à l'enquête ALL réalisée la décennie suivante (2003-2008). 8 pays ont participé à la fois à IALS et à ALL, mais pour la lisibilité de cette comparaison, nous n'avons retenu que 4 d'entre eux, choisis pour leur pertinence : les Pays-Bas (qui sont nos voisins), la Norvège (un des pays en tête de classement), le Canada et la Suisse² (qui comptent une population en partie francophone). La Flandre a participé à IALS mais pas à ALL.³

2. Pour pouvoir comparer les résultats de la Suisse, nous avons calculé une moyenne des résultats IALS, car ces derniers étaient alors donnés par régions linguistiques, tandis qu'ils ont été agglomérés pour ALL.

3. Pour les données de la Flandre, nous nous référons à l'ouvrage : VAN DAMME Dirk, VAN de POELE Luc, VERHASSELT Els, *Hoe geletterd/gecijferd is Vlaanderen ? Functionele taal- en rekenvaardigheden van Vlamingen in internationaal perspectief*, Leuven : Apeldoorn, 1997, 102 p. Bien que cette étude date déjà d'une quinzaine d'années, ce sont donc les derniers résultats disponibles pour la Flandre, la publication des résultats de PIAAC n'étant pas attendue avant fin 2013.

Pourcentage de la population de 16 à 65 ans se situant à chacun des niveaux sur l'échelle des textes suivis (littératie)

	IALS (1994-1998)					ALL (2003-2008)				
	Niv 1	Niv 2	Niv 1+2	Niv 3	Niv 4/5	Niv 1	Niv 2	Niv 1+2	Niv 3	Niv 4/5
Suède	7,5	20,3	27,8	39,7	32,4					
Norvège	8,5	24,7	33,2	49,2	17,6	7,9	26,2	34,1	45,3	20,6
Finlande	10,4	26,3	36,7	40,9	22,4					
Pays-Bas	10,5	30,1	40,6	44,1	15,3	10,3	32,3	42,6	45	12,5
Canada	16,6	25,6	42,2	35,1	22,7	14,6	27,3	41,9	38,6	19,5
Australie	17	27,1	44,1	36,9	18,9					
Nouvelle-Zélande	18,4	27,3	45,7	35	19,2					
Danemark	9,6	36,4	46	47,5	6,5					
États-Unis	20,7	25,9	46,6	32,4	21,1					
Belgique (Flandre)	18,4	28,2	46,6	39	14,3					
Allemagne	14,4	34,2	48,6	38	13,4					
Royaume-Uni	21,8	30,3	52,1	31,3	16,6					
Irlande	22,6	29,8	52,4	34,1	13,5					
Suisse (moyenne IALS)	18,8	34,7	53,5	37,4	9,1	15,9	36,3	52,2	35,7	12,1
Suisse francophone	17,6	33,7	51,3	38,6	10	Suisse (francophone + germanophone + italophone)				
Suisse italophone	19,6	34,7	54,3	37,5	8,3					
Suisse germanophone	19,3	35,7	55	36,1	8,9					
République tchèque	15,7	38,1	53,8	37,8	8,4					
Hongrie	33,8	42,7	76,5	20,8	2,6					
Slovénie	42,2	34,5	76,7	20,1	3,2					
Portugal	48	29	77	18,5	4,4					
Pologne	42,6	34,5	77,1	19,8	3,1					
Chili	50,1	35	85,1	13,3	1,6					

Note : Les pays sont classés en commençant par ceux qui comptent le moins d'adultes aux niveaux les plus faibles (colonne 'Niv 1+2'), sauf la Suisse dont les résultats des trois régions ont été regroupés pour permettre la comparaison avec ALL. Ils se présentent dès lors dans le même ordre que dans le graphique p. 41.

Source : IALS 2000, ALL 2011, et notre retraitement.

Seulement 6 pays sur les 20 qui ont participé à IALS comptaient moins de 15% d'adultes ne dépassant pas le niveau 1 de littératie (le pourcentage de ces pays est surligné). La Flandre, qui figure en 10^e position, comptait 18,5% d'adultes au niveau 1 et 28% au niveau 2, soit au total 46,5% en deçà du niveau 3.

Si l'on observe maintenant l'évolution – à dix ans d'écart – entre les résultats de l'enquête IALS et ceux de ALL, on voit qu'elle est très minime. Le total des adultes ne dépassant pas le niveau 2 a diminué au Canada et en Suisse, il a augmenté aux Pays-Bas et en Norvège mais la différence est si réduite (au maximum 2%) que c'est peu significatif. Vu le coût considérable de ces enquêtes, on comprend mieux que peu de pays aient participé à la deuxième, menée après un délai très court en regard d'une caractéristique aussi structurelle que les compétences de base de la population. Toutefois, ce que nous observons ici sont les données globales, toutes catégories confondues (âge, situation d'emploi, etc.) ; il est possible qu'il y ait des évolutions plus significatives à l'échelle de groupes qui auraient été particulièrement ciblés par des politiques spécifiques visant l'école ou la formation des adultes.

Compétences dans les différents 'domaines'

Le tableau et le graphique ci-avant (*pages 41 et 43*) concernent les compétences en littératie. Les résultats concernant la numératie sont légèrement meilleurs pour les adultes se situant aux niveaux les plus faibles (1 et 2) : il n'y a que quatre pays dont les résultats en numératie sont pires qu'en lecture. Trois pays se signalent même par des résultats nettement meilleurs en numératie que dans les textes suivis et schématiques (toujours pour les adultes aux bas niveaux) : la Hongrie (pas étonnant que le *Rubik's Cube* y soit le sport cérébral national), la République tchèque et le Danemark. En Flandre également, il y a un peu moins de personnes brouillées avec les chiffres ou les schémas qu'avec les lettres, comme le montre le tableau ci-dessous.

Flandre (IALS 1996) : Proportion de répondants prestant aux différents niveaux dans les trois domaines

Domaines	Niv 1	Niv 2	Niv 1+2	Niv 3	Niv 4/5
Texte suivi	18,4	28,2	46,6	39	14,3
Texte schématique	15,3	24,2	39,5	43,2	17,2
Numératie	16,7	23	39,7	37,8	22,5

Quelques exemples de tâches du test IALS (aux niveaux faibles et dans les trois domaines de compétence)

On se fera une meilleure idée des compétences que représentent les niveaux 'faibles' des enquêtes OCDE avec quelques exemples du matériel de test. Ce matériel consiste en documents réels (ou reconstitués à partir de documents réels) dont il faut extraire et utiliser l'information pour répondre aux questions. Les tests s'effectuent dans trois 'domaines', selon que le matériel est de type 'texte suivi' (littérature), 'texte à contenu quantitatif' (numératie) ou 'texte schématique' (qui combine les deux aspects).

La tâche la plus facile du niveau 1 dans le domaine 'texte suivi' concerne une posologie. Une courte posologie est donnée, comportant une rubrique 'Dosage' dans laquelle une des phrases mentionne 'au plus pendant 7 jours'. La question est la suivante : « Quel est le nombre maximum de jours durant lequel on peut prendre ce médicament ? ».

Une tâche facile du niveau 1 dans le domaine 'texte schématique' présente un histogramme (des statistiques en formes de 'tours' ou de 'barres') représentant la proportion de femmes dans le corps enseignant des pays européens avec comme question : « Quel est leur pourcentage en Grèce ? ».

La tâche la plus facile du niveau 2 dans le domaine 'quantitatif' présente une rubrique météo de journal. La rubrique comporte, outre des cartes et un commentaire, une liste d'une centaine de villes classées par continent avec les températures minima et maxima pour ce jour et le lendemain. Et la question est : « Combien de degrés en plus à Bangkok qu'à Séoul aujourd'hui ? ».

Le dernier exemple est une tâche facile du niveau 3 dans le domaine 'texte suivi'. Elle consiste à déterminer, à partir d'une notice, la hauteur optimale de la selle d'un vélo en fonction de la hauteur du cadre et de la longueur de la jambe du cycliste.

Principaux déterminants du niveau de littératie

Lorsqu'on établit des corrélations entre les caractéristiques personnelles, socioéconomiques et culturelles des répondants (sexe, âge, niveau de scolarité, situation d'emploi, langue maternelle étrangère...) et les niveaux qu'ils atteignent, on s'aperçoit que le principal prédicteur du niveau de littératie est le niveau de scolarité. Dans 17 pays sur 20, c'est le premier facteur explicatif des résultats ; pour les 3 autres, il vient en deuxième rang. Ces derniers pays sont l'Allemagne où c'est la catégorie socioprofessionnelle qui présente la relation la plus étroite avec le niveau de littératie, et l'Australie et la Suisse où c'est le fait de parler une langue étrangère qui exerce l'influence la plus importante. Des facteurs tels que l'âge ou le sexe montrent effectivement une corrélation avec les performances des répondants, mais leur incidence est toujours nettement moindre que celle des trois variables mentionnées : niveau de scolarité, catégorie socioprofessionnelle et langue parlée.

Niveau d'études

La corrélation entre niveaux d'études et résultats ne réserve pas de surprise : les niveaux atteints croissent à mesure que les diplômés s'élèvent, et cela dans les trois domaines. Cela confirme la validité de cet indicateur indirect⁴, à défaut de disposer d'une mesure directe des compétences. Les enquêtes de l'OCDE s'avèrent toutefois pertinentes sur le plan des comparaisons internationales, puisqu'elles permettent de corriger les stratifications établies selon des diplômés qui ne sont pas toujours équivalents. L'ouvrage flamand soulignait ainsi que « *selon les statistiques OCDE, la Belgique a un taux élevé de personnes peu scolarisées [n'ayant pas le diplôme du secondaire supérieur], mais*

4. L'article de Christine Mainguet (pp. 12-25) fournit des exemples d'exploitation de l'indicateur 'niveau de scolarité' pour la Belgique francophone, où il n'y a pas eu d'enquête directe tendant à mesurer les compétences des adultes.

ce faible niveau ne reflète pas correctement le rang occupé d'après les compétences effectives de la population dans le maniement de la langue et du calcul. L'enquête IALS donne à cet égard une image bien plus positive du capital humain en Flandre. »⁵ Ainsi, en ce qui concerne le traitement des textes schématiques, la proportion de personnes dépassant le niveau 1 tout en n'ayant pas le diplôme de secondaire inférieur est plus élevée en Flandre (57,6%) qu'en Allemagne (44,5%) ou qu'au Canada (26,4%).

Âge et genre

Les résultats tant d'IALS que d'ALL montrent que quasi partout les résultats moyens de la population sont plus faibles chez les groupes âgés, avec un saut important pour la classe la plus âgée (56-65 ans). Dans l'enquête IALS, les répondants de cette classe d'âge qui ne dépassent pas le niveau 1 sont près du double de ceux de la classe d'âge précédente. Vu que cette enquête a été menée entre 1994 et 1998, les adultes âgés alors de 56 à 65 ans étaient tous nés avant la seconde guerre mondiale – or l'allongement de la scolarité et l'augmentation moyenne du niveau de scolarité ont 'décollé' dans les décennies d'après guerre, surtout à partir des années 60. L'âge se combine encore autrement avec le niveau de scolarité pour expliquer le niveau de compétences moindre des aînés de l'échantillon, du fait que les personnes moins scolarisées au moment d'entrer dans la vie active sont moins susceptibles de travailler dans des professions axées sur l'utilisation des compétences en littératie ou numératie. En sorte que leurs compétences, généralement déjà plus faibles en raison de leur faible niveau de scolarité, n'évoluent pas, au contraire de celles des adultes qui ont l'occasion d'exercer et de perfectionner leurs compétences dans leur vie professionnelle ou par le biais d'autres activités.

5. Dirk VAN DAMME et al., *op. cit.*, p. 70.

De même que la variable âge ne prend toute sa pertinence que combinée à la variable scolarité, les différences de résultats selon le **genre** ne prennent sens qu'observées en lien avec l'âge, et dans une moindre mesure avec le domaine de compétence. Toutes catégories d'âge confondues, les femmes sont généralement plus nombreuses que les hommes à ne pas dépasser le niveau 1 dans les domaines 'textes schématiques' et 'quantitatifs', tandis que les hommes sont plus nombreux à ne pas dépasser le niveau 1 dans le domaine 'textes suivis'. Mais si l'on observe uniquement la catégorie la plus jeune, de 16 à 25 ans, les femmes obtiennent de meilleurs résultats que leurs homologues masculins non seulement pour les textes suivis mais également pour le traitement de données schématiques, et si les jeunes hommes continuent de surclasser les jeunes femmes sur l'échelle de la numératie, les écarts sont plus ténus. (L'enquête ALL montre même que dans un pays, la Hongrie, les jeunes femmes ont pris l'avantage en numératie). On voit ainsi que pour les générations les plus jeunes il n'y a plus d'écarts systématiques ou substantiels entre les sexes, notamment parce que l'écart du niveau de scolarité s'est rétréci dans la majorité des pays participants.

Situation sur le marché de l'emploi

L'enquête ALL souligne que la corrélation est double : le niveau de scolarité est proportionnel à la participation à la vie active, et celle-ci est corrélée avec les compétences mesurées par l'enquête.

L'enquête IALS menée en Flandre mettait en évidence que, dans les trois domaines de compétence, la proportion de personnes ne dépassant pas le niveau 1 est de loin plus importante parmi les personnes sans emploi (les demandeurs d'emploi + les personnes 'au foyer' + les pensionnés) que parmi les personnes ayant un travail rémunéré : 39 à 44% des sans-emplois ne dépassaient pas le niveau 1, contre 10 à 14% des travailleurs. À noter que la proportion de demandeurs d'emploi ne dépassant pas le niveau 1 était similaire à celle des autres 'inactifs'.

Les corrélations entre niveaux de compétence et secteurs d'activité donnent des résultats globaux sans grande surprise : en haut de l'échelle les services financiers, au bas le secteur agricole où les compétences concernées ont moins l'occasion d'être entraînées.

Suivi d'une formation et autoévaluation des compétences

Participation à des formations continuées pour adultes

Parmi les données contextuelles relevées auprès des répondants par les enquêtes OCDE, celle-ci est particulièrement utile, notamment pour les indications qu'elle donne pour développer des politiques de formation des adultes. Les formations prises en compte sont très largement définies : il s'agit de toute formation d'adultes suivie au cours de la dernière année, peu importe le contenu et la forme, depuis les formations sur le lieu de travail à des cours de cuisine ou de chant. Malgré cette acception large, le taux de participation enregistré en Flandre par l'enquête IALS était très faible : 26% des répondants avaient participé à une formation, alors que ce taux avoisinait les 40% aux États-Unis, en Suisse alémanique, au Canada et aux Pays-Bas, allant jusqu'à 53% en Suède. La participation est aussi fortement liée au statut professionnel : dans tous les pays, elle est de loin plus élevée parmi les personnes qui travaillent, les chômeurs venant en 2^e position. C'était le cas en Flandre également, avec une proportion particulièrement faible de chômeurs ayant participé à une formation au cours de la dernière année (17,5% – la plus faible des pays de l'enquête, hormis la Pologne). L'enquête ALL confirme les deux observations majeures d'IALS dans ce domaine : 1° les adultes qui ont un travail sont les plus nombreux à participer à une formation continuée ; 2° la participation est d'autant plus fréquente que le niveau de compétences est élevé.

L'enquête IALS menée en Flandre montrait que près de 80% des participants à des formations pour adultes atteignent au moins le niveau 3

dans chacun des domaines. Comme le soulignent les auteurs de l'étude flamande : « *Ce pourcentage élevé nous apparaît plutôt négatif que positif. D'une part, le taux de participation est faible, d'autre part ceux qui participent ont déjà un niveau relativement élevé. L'éducation des adultes fonctionne donc peu comme mécanisme de compensation en faveur des personnes peu lettrées* » ⁶. Le problème n'est donc pas seulement que les adultes qui ont les plus faibles niveaux de compétences seraient les moins enclins à s'engager dans une démarche de formation, il réside surtout dans le fait que l'offre de formation s'adressant aux adultes peu qualifiés est très insuffisante, même pour ceux ayant le secondaire inférieur, pour ne pas parler de ceux ayant au mieux le CEB, voire pas de diplôme du tout. Le Plan *Geletterdheid Verbogen* (Élever le niveau de littératie), qui fut développé par le gouvernement flamand à la suite de l'enquête IALS, s'est attaché à étoffer cette offre.

Autoévaluation des compétences

Une autre information contextuelle relevée par l'enquête IALS nous apporte un éclairage extrêmement intéressant, c'est la perception que les répondants ont eux-mêmes de leurs capacités de lecture, qu'on leur demande de classer comme 'faibles ou moyennes' ou au contraire comme 'bonnes ou élevées'. ⁷ Parmi les adultes se situant au plus bas niveau (niveau 1) sur l'échelle des textes suivis, il n'y a généralement qu'entre 30% et 50% des répondants qui estiment leurs compétences faibles ou moyennes. ⁸

6. Dirk VAN DAMME et al., *op. cit.*, p. 80.

7. Cette donnée, pourtant récoltée aussi par l'enquête ALL, n'est pas traitée dans son rapport final.

8. Ces perceptions sont très marquées culturellement : ainsi, toujours parmi les personnes se situant au niveau 1, 20% seulement des Allemands estiment leurs compétences faibles ou moyennes tandis que plus de 70% des Portugais ont une telle appréciation, ce dernier taux étant très atypique.

L'autoévaluation qui nous intéresse le plus ici, par sa proximité, est celle de nos compatriotes. En Flandre, parmi les adultes atteignant au moins le niveau 2, 93% estimaient leurs compétences en lecture bonnes ou élevées, et cette estimation ne varie pas beaucoup selon qu'ils atteignent des niveaux supérieurs : au niveau 3 ils sont 95% à penser de même, et 96% parmi ceux atteignant les niveaux 4 et 5. Mais qu'en est-il des adultes ne dépassant pas le niveau 1, soit ceux qui, selon l'OCDE, ont des compétences tout à fait insuffisantes « *pour faire face aux exigences de la vie personnelle et professionnelle*



dans une société complexe et avancée » ? Eh bien, en Flandre plus de 80% d'entre eux déclaraient avoir des compétences en lecture bonnes ou élevées, et ils étaient seulement 17,5% à les estimer faibles ou moyennes. Le résultat de cette autoévaluation explique pourquoi des personnes désignées comme en grande difficulté par rapport à l'écrit sont pourtant peu susceptibles de répondre à une offre de formation : c'est parce qu'elles ne se désignent pas elles-mêmes comme telles. Restent les 17,5% d'adultes qui ressentent ces difficultés comme un handicap à leurs projets.

Pour les acteurs de l'alphabétisation, une telle autoévaluation fournit une information essentielle. Si l'alphabétisation n'est pas une croisade des lettrés contre les illettrés, mais une réponse solidaire aux besoins de personnes qui se sentent en difficulté par rapport à l'écrit, on a là un ordre de grandeur du public à qui il faut offrir une possibilité de formation, parce que oui, apprendre à lire, écrire, compter, communiquer... ou améliorer ses acquis, c'est possible !

Catherine BASTYNS

Lire et Ecrire Communauté française

En France, l'enquête IVQ d'évaluation des compétences fondée sur des supports de la vie quotidienne

Fin 2004, une enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) portant sur la maîtrise des compétences à l'oral, en lecture-écriture et en calcul a été réalisée en France métropolitaine¹ auprès d'un échantillon de plus de 10.000 personnes, représentatif de la population âgée de 18 à 65 ans.² Cette enquête menée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) intégrait notamment des 'exercices simples' liés à des situations de la vie quotidienne afin d'évaluer le nombre de personnes en (grande) difficulté avec l'écrit. Une exploitation des résultats par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme) a par la suite permis de centrer l'analyse sur les personnes scolarisées en France pour évaluer l'ampleur et les caractéristiques de l'illettrisme.

*par Sylvie-Anne
GOFFINET*

Pour la lecture-écriture, l'enquête IVQ s'attachait à répartir la population sur une échelle graduée en 7 niveaux dont 4 niveaux pour les personnes ne présentant pas de difficulté particulière et 3 niveaux pour celles qui, au contraire, sont en difficulté partielle ou totale. En haut de l'échelle, ont ainsi été placées

1. Une enquête spécifique a par la suite été réalisée en Martinique en 2006, à la Réunion en 2007 et à la Guadeloupe en 2008.

2. Ont néanmoins été exclues : les personnes n'ayant pas d'adresse personnelle, c'est-à-dire les personnes incarcérées, sans domicile fixe, celles vivant dans des congrégations, des résidences universitaires ou se trouvant au moment de l'enquête à l'hôpital ou en établissement spécialisé.

les personnes qui ont obtenu un score entre 80 et 100% dans des 'exercices complexes' utilisant un ensemble de textes de différents types (narratif, descriptif, théorique, d'exposition), dont certains accompagnés de graphiques ou d'illustrations. À travers l'évaluation de leur compréhension, l'objectif était de cerner des compétences, telles que la capacité à sélectionner les informations importantes d'un texte, à en établir la cohérence et à produire des inférences. À l'opposé, au bas de l'échelle, ont été placées les personnes qui, dans des 'exercices simples', obtenaient un score de réussite inférieur à 40% dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit, soit :

- **l'écriture de mots** (sous la forme d'une dictée d'une liste de courses et d'une phrase simple destinée à vérifier l'utilisation des marques du pluriel du nom et du verbe) ;
- **la lecture de mots** (mots présentés sur un support 'album CD' et concernant les titres des chansons et les musiciens) ;
- **la compréhension d'un texte court** (réponse à des questions à partir de la lecture d'un texte de critique de l'album placé sur la dernière 'page' de la jaquette du CD).³

Plus précisément pour les personnes en difficulté, les trois niveaux étaient les suivants :

- **difficultés partielles** si la personne obtenait entre 60% et 80% de réussite dans un des trois domaines, mais aucun score inférieur à 60% de réussite dans les autres domaines ;

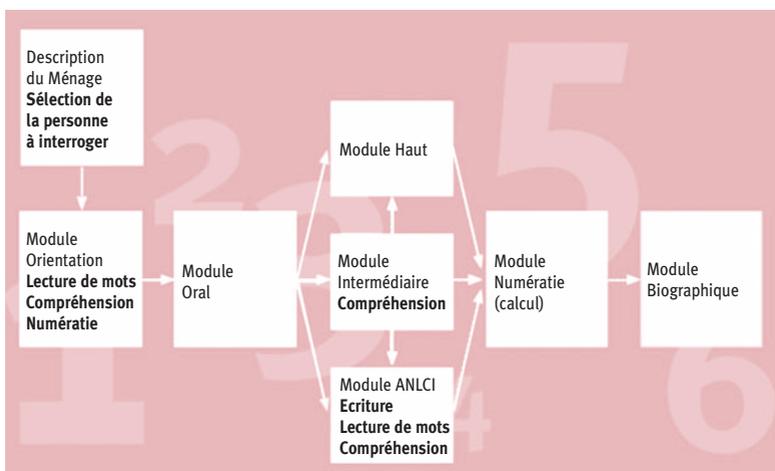
3. L'article *La mesure des compétences des adultes, un nouvel enjeu pour la statistique publique* (Arnaud DEGORRE et Fabrice MURAT, in *Mesurer les compétences des adultes avec l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ), Économie et Statistique*, n°424-425, février 2010) développe les choix méthodologiques de conception du test et de passation des épreuves, notamment en comparaison avec ceux de l'enquête IALS. Article téléchargeable : www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&id=2784

- **difficultés assez fortes** si la personne obtenait entre 40% et 60% de réussite dans un des trois domaines, mais aucun score inférieur à 40% de réussite dans les autres domaines ;
- **graves difficultés** si la personne obtenait un score de réussite de moins de 40% dans un domaine au moins.

Les personnes classées dans les catégories ‘fortes difficultés’ et ‘graves difficultés’ ont été considérées comme étant dans une situation préoccupante face à l’écrit. Par exemple, une personne ne parvenant pas à orthographier correctement 8 des 20 mots dictés dans l’exercice d’écriture de mots était considérée comme en grave difficulté, quels qu’aient été ses résultats aux autres épreuves (lecture et compréhension).

Itinéraire des épreuves

Un premier module, dit **module d’orientation**, a permis une première estimation du niveau de chaque personne. Ce module proposait l’identification de mots et des questions de compréhension d’un texte simple à partir d’une page de programme de télévision, ainsi que cinq



Source : ANLCI, *Illettrisme : les chiffres*, p. 12.

questions de calcul simple. En fonction des résultats obtenus à ce premier module, et après avoir passé le **module oral**, les personnes ont été dirigées vers un troisième module. Celles dont les résultats avaient révélé des difficultés au module d'orientation ⁴ ont été dirigées vers le module composé d'exercices simples (dit **module ANLCI** ⁵). Ont également été dirigées vers ce module une partie des personnes dont les résultats se trouvaient initialement entre les résultats des personnes orientées vers le module composé d'exercices complexes – **module haut** – et les résultats de celles orientées vers le module d'exercices simples, c'est-à-dire les personnes dont les résultats se trouvaient 'autour du seuil de compétences minimum retenu' (résultats qualifiés de 'moyens'). C'est un **module intermédiaire** qui a permis de les réorienter soit vers l'un soit vers l'autre module.

Toutes les personnes se sont ensuite vu proposer un **module numératie** (calcul) dont les épreuves étaient de différents niveaux, se référant toutes cependant à la vie quotidienne. Les personnes étaient dirigées vers l'un ou l'autre niveau en fonction des résultats qu'elles avaient obtenus aux questions de calcul posées dans le module d'orientation : la personne commençait ainsi le module numératie par des questions très simples ou par des problèmes un peu plus complexes.

4. Moins de 11 points sur 15 à l'exercice d'identification de mots ou moins de 11 points sur 19 à l'exercice de compréhension.

5. Ce module a ainsi été dénommé en raison de l'implication de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme dans le financement et l'exploitation de cette partie du questionnaire.

Un **module biographique** a, quant à lui, permis de connaître le contexte social et familial des personnes enquêtées, y compris au cours de la petite enfance, période déterminante dans l'apprentissage des compétences de base⁶. C'est ce module qui a permis à l'ANLCI de réaliser son retriement, en gardant dans l'échantillon uniquement les personnes scolarisées en France, pour évaluer l'importance de l'illettrisme et analyser les caractéristiques du public concerné. C'est aussi

Illettrisme, analphabétisme et français langue étrangère

Le terme français d'**illettrisme** désigne les personnes qui ont été scolarisées en France mais qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il renvoie à ce que l'Unesco appelle l'analphabétisme fonctionnel. Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, on parle alors d'**analphabétisme**. Enfin, les personnes scolarisées dans leur pays d'origine mais ne maîtrisant pas le français constituent le public que l'ANLCI désigne sous l'appellation **français langue étrangère**, en référence au dispositif pédagogique qui leur est destiné.

L'ANLCI relie en effet cette triple distinction aux différents dispositifs de formation vers lesquels sont orientées les personnes appartenant à chacun des trois groupes. Ainsi, pour les illettrés, l'objectif est de leur permettre de renouer avec la culture de l'écrit, de réapprendre et consolider leurs compétences de base dans le cadre de formations développées au sein de la politique de lutte contre l'illettrisme. Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, il s'agira de les faire entrer dans un premier apprentissage, soit un processus d'alphabétisation. Et pour les personnes ne connaissant pas la langue française, il s'agira d'apprentissage du français dans le cadre de la politique linguistique développée à l'égard des migrants.

dans ce module qu'ont été posées, aux personnes ayant montré des difficultés avec l'écrit dans les épreuves précédentes, des questions destinées à cerner les problèmes qu'elles rencontrent dans la vie quotidienne et à comprendre la manière dont elles y font face.

Les résultats de l'enquête IVQ

En remarque préliminaire, notons que :

- si la personne affirmait être absolument incapable de passer le module d'orientation, seul le module biographique lui était proposé, avec l'aide éventuelle d'un membre de son entourage comme interprète ;
- sur l'échantillon de plus 10.300 personnes enquêtées, 9.765 ont passé au moins un exercice (dont 8 ont arrêté avant qu'une orientation puisse être déterminée) ;
- sur les 1.214 personnes orientées vers le module ANLCI, 796 ont entièrement réalisé les exercices, 295 ne sont pas allées jusqu'au bout (80% d'entre elles ont arrêté au cours de l'exercice de production écrite) et 123 ont quitté le test avant de commencer le module.

Ces informations ont été prises en compte lors de l'exploitation et de l'analyse des données.

6. Des analyses très intéressantes ont été publiées par l'INSEE à partir des données récoltées dans ce module biographique. Voir : **Mesurer les compétences des adultes avec l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ)**, op. cit., www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=ECO424&nivgeo=0 (accès vers les différents articles de la publication).

En lecture-écriture

La première constatation qui ressort des résultats est que les personnes en difficulté face à l'écrit sont nombreuses en France. Les tests ont permis d'évaluer que 7% éprouvent de graves difficultés, 5% des difficultés moins importantes – mais suffisamment fortes pour entraver une communication efficace par l'écrit – et 7% ont quelques lacunes et ne maîtrisent pas parfaitement les trois domaines fondamentaux de l'écrit. Elles sont donc 12% (7% + 5%) à être dans une situation jugée préoccupante.

Quand on observe plus finement les résultats, on constate que c'est dans la lecture de mots que les résultats sont les meilleurs ('seulement' 3% des personnes sont dans une situation préoccupante) et dans la compréhension d'un texte simple qu'ils sont les moins bons (10% en situation préoccupante), suivis de près par la production de mots écrits (9% de personnes en situation préoccupante).

Résultats dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit

	Lecture de mots	Production de mots écrits	Compréhension d'un texte simple
N'ont pu faire les exercices	1%	1%	1%
Communication très difficile (< 40% de réussite)	1%	4%	5%
Communication faiblement efficace (entre 40 et 60% de réussite)	1%	4%	4%
Communication possible (entre 60 et 80% de réussite)	2%	5%	9%
Communication efficace (au moins 80% de réussite)	15%	6%	1%
Pas de difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit	80%		
Total	100%	100%	100%

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

En calcul

En calcul, 13% des adultes testés sont considérés comme étant dans une situation préoccupante, soit moins de 60% de réponses correctes (pour rappel 12% étaient dans cette situation pour la lecture-écriture).

Le tableau suivant permet d'observer que 49% des personnes en grande difficulté avec l'écrit le sont également avec le calcul, que 5% qui sont dans la même situation face à l'écrit réussissent par contre très bien les exercices de calcul, et que inversement 8% ayant des performances médiocres en calcul n'éprouvent de difficulté dans aucun des domaines de l'écrit. Les difficultés en calcul sont donc fortement liées aux difficultés à l'écrit, sans pour autant se superposer à l'identique.

Résultats en calcul selon les résultats en lecture-écriture

	Ensemble	Pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit	En difficulté dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit *	En situation préoccupante face à l'écrit **
Résultats en calcul				
Performances médiocres dont :	13%	8%	39%	49%
- < 40% de réussite	7%	3%	26%	34%
- entre 40 et 60% de réussite	6%	5%	13%	15%
Entre 60 et 80% de réussite	55%	55%	52%	46%
Au moins 80% de réussite	32%	37%	9%	5%
Total	100%	100%	100%	100%

* Difficultés partielles, assez fortes ou graves.

** Difficultés assez fortes ou graves dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit.

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

Profil des personnes éprouvant d'importantes difficultés face à l'écrit

Âge

Le tableau qui suit nous permet de constater que tant en lecture qu'en calcul, les plus jeunes ont de meilleurs résultats. Ainsi, en lecture, seulement 7% des 18 à 29 ans éprouvent des difficultés graves ou importantes, contre 22% des 60-65 ans. En calcul, les résultats sont relativement similaires (augmentation du pourcentage de personnes en difficulté quand on monte dans les tranches d'âge), sauf que l'évolution prend une allure un peu différente : l'augmentation du nombre de personnes en difficulté est plus importante au début (entre 18-29 ans et 40-49 ans) et se ralentit par la suite (entre 40-49 ans et 60-65 ans).

Difficultés de lecture-écriture et calcul en fonction de l'âge

	En difficulté dans l'un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont des difficultés graves ou assez fortes	Performances médiocres en calcul
18-29 ans	14%	7%	7%
30-39 ans	16%	10%	12%
40-49 ans	18%	12%	15%
50-59 ans	26%	18%	17%
60-65 ans	34%	22%	18%

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

Parmi les facteurs pouvant expliquer le pourcentage plus important de personnes en difficulté chez les séniors, le premier qui vient à l'esprit est celui de la durée de la scolarité, 40% des personnes âgées de plus de 60 ans n'ayant pas dépassé l'enseignement primaire. Comme le souligne Fabrice Murat dans un article ⁷, « *il est cependant*

7. Voir références en fin de texte.

difficile, avec des données portant sur une seule année, de partager l'écart observé entre un 'effet génération' (augmentation du niveau moyen due à l'allongement des études) et un 'effet cycle de vie' (les compétences des personnes les plus âgées ont sans doute évolué depuis leur sortie du système éducatif et, dans certains cas, se sont dégradées du fait d'un usage trop restreint) ».

Sexe

Les femmes ont moins souvent que les hommes des difficultés graves ou assez fortes en lecture : 11% contre 14% pour les hommes. C'est par contre l'inverse en calcul : 11% des hommes ont des performances médiocres, contre 16% des femmes.

Difficultés de lecture-écriture et calcul en fonction de l'âge

	En difficulté dans l'un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont des difficultés graves ou assez fortes	Performances médiocres en calcul
Hommes	23%	14%	11%
Femmes	17%	11%	16%

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

Les chiffres récoltés lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)⁸ montrent que l'écart de performance en lecture entre hommes et femmes existe aussi à la fin de la scolarité obligatoire : les filles de 17 ans y sont également moins souvent en difficulté en lecture que les garçons.

8. Tous les jeunes Français garçons et filles d'environ 17 ans sont appelés, depuis octobre 1998, à participer à une journée d'information sur la défense dénommée jusqu'en 2010 Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Lors de cette journée, organisée par le ministère de la Défense en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, les jeunes passent des tests permettant d'évaluer leurs difficultés de lecture. Note : Devenue Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2011, la journée comporte toujours une épreuve d'évaluation de la lecture.

Pays et langue de scolarisation

« De manière attendue, dit Fabrice Murat, les résultats en lecture sont fortement liés aux langues utilisées durant l'enfance, que ce soit la langue maternelle ou celle d'apprentissage de la lecture. » Ainsi 60% des personnes scolarisées dans une autre langue que le français ont d'importantes difficultés face à l'écrit, contre seulement 9% des personnes scolarisées en France. Les personnes ayant été scolarisées à l'étranger en français sont dans une position intermédiaire (23% sont en sérieuse difficulté) ; leur pourcentage est cependant plus proche de celui des personnes scolarisées en France que de celui des personnes scolarisées hors de France dans une autre langue, ce qui semble démontrer que la langue d'enseignement a plus d'importance que le lieu de scolarisation. Pour le calcul, les différences entre les groupes sont moins marquées mais existent néanmoins.

Difficultés de lecture-écriture et calcul en fonction du pays/langue de scolarisation

	En difficulté dans l'un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont des difficultés graves ou assez fortes	Performances médiocres en calcul
Scolarisés hors de France dans une autre langue que le français	67%	60%	36%
Scolarisés hors de France en français	32%	23%	25%
Scolarisés en France	16%	9%	12%

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

Quand l'ANLCI s'attèle à cerner plus spécifiquement l'illettrisme...

Pour rappel, le retraitement des données de l'enquête IVQ de l'INSEE par l'ANLCI n'a porté que sur les personnes qui ont déclaré avoir été scolarisées en France, soit 90% des personnes interrogées par l'INSEE. Ce retraitement ⁹ a abouti à une évaluation du pourcentage de personnes en situation d'illettrisme qui se chiffre à 9% (à comparer avec les 12% d'adultes présentant des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, sur l'ensemble des personnes interrogées par l'INSEE). Parmi les 9% d'adultes en situation d'illettrisme, 4% éprouvent de graves difficultés et 5% des difficultés assez fortes. Transposés à l'ensemble de la population française, ces 9% représentent 3.100.000 personnes illettrées. Les trois pourcents de personnes en grande difficulté non reprises dans les statistiques de l'ANLCI sont alors soit des personnes en situation d'analphabétisme, c'est-à-dire n'ayant, selon la définition française, jamais été scolarisées, soit des personnes scolarisées à l'étranger mais qui se trouvent en grande difficulté avec la langue française.

L'ANLCI analyse également la question de l'illettrisme en fonction de différents paramètres. Nous ne reprendrons pas ici **l'âge et le sexe** car les groupes sur- et sous-représentés sont les mêmes, lorsqu'on isole la population illettrée, que dans les données fournies par l'INSEE pour l'ensemble de la population. Ainsi, les hommes sont surreprésentés et les femmes sous-représentées tant chez les personnes illettrées que dans l'échantillon global ; de même, la population plus âgée est surreprésentée et la plus jeune sous-représentée dans les deux groupes.

9. Qui est lié à la volonté de l'ANLCI de voir se développer 'une action commune d'envergure' pour 'faire reculer l'illettrisme' et de pouvoir mesurer l'évolution de l'illettrisme dans le temps, à condition que l'enquête soit reconduite de manière régulière avec les mêmes indicateurs.

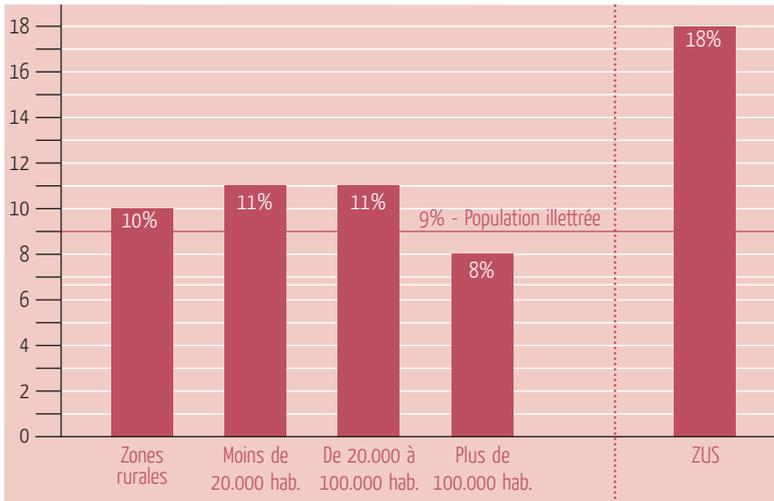
L'ANLCI souligne cependant qu'il ne faut pas négliger les 4,5% des jeunes de 18 à 25 ans confrontés à l'illettrisme. Les difficultés de ces jeunes pour qui la fin de la scolarité obligatoire est encore très proche, qui ont passé plus de 10 ans à l'école et ne maîtrisent pas suffisamment, au terme de cette longue période de scolarité obligatoire, la lecture, l'écriture et la compréhension d'un message simple en lien avec la vie quotidienne, amènent l'ANLCI à appeler à « *une politique active de prévention dès l'enfance, tout en s'assurant de la consolidation des compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire* ».

Le lien entre illettrisme et d'autres critères est également mis en évidence par l'ANLCI, à savoir les critères suivants : lieu de vie, statut socioprofessionnel, type de revenu, langue maternelle.

Lieu de vie et illettrisme

Les groupes surreprésentés sont : les personnes vivant en zone rurale (+ 1% par rapport à la moyenne nationale ainsi que les personnes vivant dans des villes de moins de 100.000 habitants (+ 2% par rapport à la moyenne nationale). Dans les grandes villes (plus de 100.000 habitants), si le pourcentage moyen est légèrement inférieur par rapport à la moyenne (- 1%), il est nettement supérieur lorsque l'on se focalise sur certaines zones où se concentre une population en situation de précarité (les Zones Urbaines Sensibles – ZUS ¹⁰) où le pourcentage est le double de la moyenne nationale.

10. Une Zone Urbaine Sensible est un territoire urbain situé au sein d'une grande ville et défini par les pouvoirs publics français pour être la cible prioritaire d'actions de revalorisation et de réduction des inégalités sociales. Il s'agit de zones urbaines 'en difficulté' qui se caractérisent notamment par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé, par des taux de chômage, de précarité et de pauvreté importants.

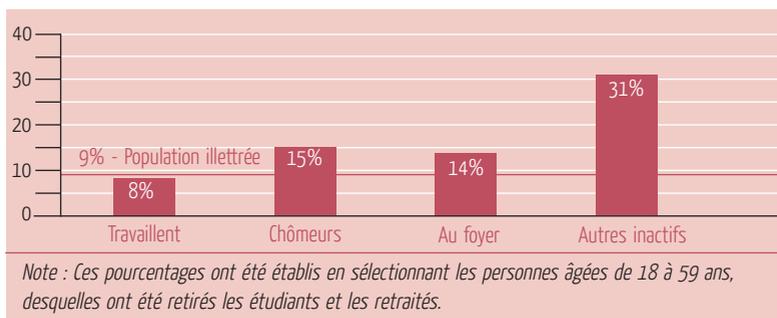


Source : Exploitation par l'ANLCI de l'enquête IVQ (2004), 2010.

Étant donné le grand nombre de personnes qui vivent en France dans les grandes villes, c'est dans ce milieu que l'on retrouve le pourcentage le plus grand de personnes en situation d'illettrisme (34%). Mais si l'on additionne les zones rurales et les villes de moins de 20.000 habitants, on arrive à un total de 54% de personnes illettrées qui vivent dans des zones à faible ou relativement faible densité de population.

Statut socioprofessionnel et illettrisme

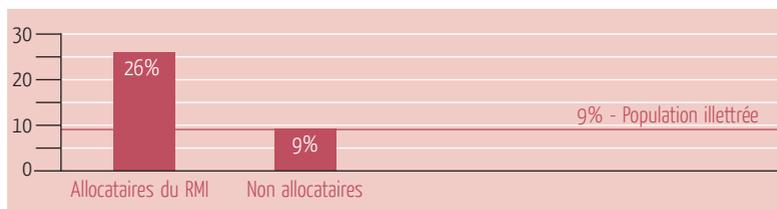
Même si la majorité des illettrés travaillent (57% d'entre eux travaillent, 67% en excluant les étudiants et les retraités), le taux d'illettrisme est presque deux fois plus élevé chez les chômeurs (15%) et les personnes au foyer (14%) que chez les travailleurs (8%). Ce chiffre est encore deux fois plus élevé chez les autres inactifs (31%) mais les résultats commentés par l'ANLCI ne disent rien de la composition de cette catégorie. S'agit-il de personnes bénéficiaires du RMI (*voir page suivante*), d'indemnités pour maladie, accident du travail ou maladie professionnelle, d'une pension d'invalidité ?



Source : Exploitation par l'ANLCI de l'enquête IVQ (2004), 2010.

Type de revenu et illettrisme

En répartissant les personnes interrogées selon qu'elles bénéficient ou non du RMI (Revenu Minimum d'Insertion)¹¹, on constate que si seulement 5% des personnes illettrées sont des allocataires de ce revenu minimum, le taux d'illettrisme dans ce groupe spécifique s'élève lui à 26%, soit un taux relativement élevé. Ce pourcentage est en effet presque trois fois supérieur à celui observé chez les non-allocataires (9%, soit un taux correspondant à la moyenne nationale).

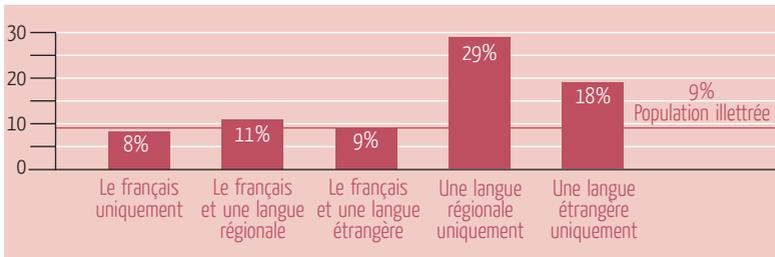


Source : Exploitation par l'ANLCI de l'enquête IVQ (2004), 2010.

11. Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), en vigueur jusqu'au 31 mai 2009, était une allocation versée aux personnes sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un certain plafond. Le RMI a depuis été remplacé par le Revenu de Solidarité Active (RSA), s'adressant à un public plus large mais exigeant de sa part une recherche d'emploi ou le suivi d'un projet professionnel.

Langue maternelle et illettrisme

On constate que c'est chez les personnes qui parlaient uniquement français à la maison dans leur enfance que le taux d'illettrisme est le plus bas (- 1% par rapport à la moyenne nationale), alors qu'il est le plus haut chez les personnes qui parlaient uniquement une autre langue (une langue étrangère ou une langue régionale, respectivement 18% et 29%, soit un taux multiplié par 2 et 3,2 par rapport à celui relevé dans la population générale). Toutes les personnes sélectionnées par l'ANLCI ayant été scolarisées en France, force est de constater que l'école n'a pas réussi à compenser une méconnaissance ou une non-connaissance du français dans l'enfance afin de favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.



Source : *Exploitation par l'ANLCI de l'enquête IVQ (2004), 2010.*

Comme c'est bien entendu le français qui est très largement parlé dans les familles d'enfants scolarisés en France, on arrive à une majorité d'illettrés ayant grandi dans un foyer où on parlait exclusivement français (74% de l'échantillon de l'ANLCI est dans ce cas), ce qui montre que si le fait de parler une autre langue à la maison est un 'handicap' important, il ne peut rendre compte à lui seul des difficultés d'apprentissage de la langue écrite.

Pour conclure, nous dirons simplement que, face aux chiffres, différentes interprétations peuvent être données. On peut ainsi voir quels sont les groupes surreprésentés d'une part, mais aussi constater que l'illettrisme est également important en nombre de personnes concernées parmi les groupes qui sont plutôt sous-représentés parce que ces groupes sont importants dans la population. Il en va ainsi des travailleurs, des personnes dont la langue maternelle est le français ou encore des habitants des grandes villes...

Sylvie-Anne GOFFINET

Lire et Ecrire Communauté française

Sources principales :

MURAT Fabrice, *Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale*, in INSEE Première, n°1044, octobre 2005, www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip1044.pdf

JEANTHEAU Jean-Pierre, *Illettrisme : les chiffres. Exploitation par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme de l'enquête Information et Vie Quotidienne conduite en 2004-2005 par l'INSEE*, ANLCI, avril 2010, www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/Chiffres/ANLCI_combien_2010.pdf

Leo, comme *Level One* (niveau 1)

L'enquête allemande sur la littératie aux niveaux les plus faibles

Les enquêtes globales portant sur les compétences des adultes ne permettent pas de préciser les caractéristiques des personnes les moins qualifiées, ni de distinguer au sein de ce groupe quelles compétences, mêmes réduites, sont néanmoins maîtrisées. L'Allemagne, comme la France et dans une moindre mesure l'Angleterre, a mis au point une enquête spécifique concernant les adultes aux niveaux les plus faibles.

Il existe en Allemagne une longue tradition de formation des adultes dans les *Volkshochschulen*, les hautes écoles populaires, qui offrent des cours à tous niveaux et en tous genres – dont des formations d'alpha – et où plus de 9 millions d'adultes s'inscrivent chaque année ¹. Au vu de cet engagement dans la promotion des savoirs et des compétences des adultes, on ne s'étonnera pas que l'Allemagne ait été un des premiers pays à participer, en 1994-95, à la première enquête de l'OCDE sur la littératie des adultes (IALS) et qu'elle participe encore à l'enquête PIAAC qui s'achève en 2012.² Mais ce pays était bien placé aussi pour s'apercevoir que ces enquêtes laissent dans l'ombre un large pan de la population. La simple observation des compétences des adultes fréquentant les modules alpha ou formation de base des *Volkshochschulen*

*par Catherine
BASTYNS*

1. À titre de comparaison, la population adulte de 18 à 64 ans représente 52 millions de personnes.

2. Pour une description des enquêtes OCDE et de leur méthodologie, voir pp. 26-39 de ce numéro.

montrait que la plupart d'entre eux auraient été en peine de réussir les tests du 'niveau 1' des enquêtes OCDE, celui qui recense les compétences les plus faibles. Il n'y a donc pas rien sous le 'niveau 1' défini par l'OCDE, il y a des gens et il y a des compétences à l'écrit, fussent-elles réduites. Ce sont ces personnes et ces compétences que l'enquête *Leo – Level One Studie* ³ vise à mieux connaître.

Rappelons le fonctionnement général des enquêtes OCDE, qui procèdent par tests réalisés auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte. Lors de l'entretien préliminaire durant lequel on relève les caractéristiques socioéconomiques de la personne interviewée, quelques exercices très simples lui sont proposés. Si elle échoue à y répondre, l'entretien s'arrête là, et la personne n'est plus reprise dans l'échantillon. Leo prend l'exact contrepied de ce fonctionnement. Le début est le même : échantillon représentatif, relevé des caractéristiques, présentation de quelques questions simples, mais la suite est inverse : si la personne éprouve des difficultés à réussir ces exercices basiques, elle se voit proposer un livret d'exercices spécialement conçus pour un public 'alpha'. Là où, dans les enquêtes OCDE, les 'en deçà du niveau 1' cessent tout simplement d'exister pour les statistiques, Leo va au contraire renforcer l'échantillon des personnes échouant au minitest de base ⁴, afin de pouvoir analyser plus finement ce qui se passe à ce niveau, qui est alors vraiment représentatif d'un 'niveau 1', comme le souligne le titre de l'enquête Leo.

3. GROTLÜSCHEN Anke, RIEKMANN Wibke, *Leo – Level One Studie. Literalität von Erwachsenen auf den unteren Kompetenzniveaus*, Presseheft, Universität Hamburg, 2011.

4. Ajout de 1.400 personnes, alors que l'échantillon initial en comporte 7.000.

Les concepteurs de Leo ont construit le test en sorte que la difficulté des exercices s'échelonne sur quatre niveaux, de 'Alpha 1' (le plus faible) à 'Alpha 4'. Ce qui permet de distinguer :

- **l'analphabétisme⁵ au sens strict** : les personnes peuvent tout au mieux lire, comprendre et écrire des mots isolés, mais pas des phrases complètes (elles réussissent au maximum les exercices Alpha 1 et 2 de Leo) ;
- **l'analphabétisme fonctionnel** : les personnes peuvent lire ou écrire des phrases isolées, mais pas un texte continu, même bref (elles réussissent des exercices Alpha 1 à 3) ;
- **les difficultés face à l'écrit** : lorsqu'on leur propose de lire ou d'écrire une phrase ou un texte, même composé de mots simples et courants, les personnes le font lentement et/ou avec des fautes (elles réussissent néanmoins la plupart des exercices Alpha 4).

Exercice de type 'image à déchiffrer' (niveaux Alpha 1 et 2)

Interviewer : Veuillez observer les photos et cocher la bonne réponse.



Qu'est-ce qui est endommagé ?

- le trottoir (gehweg)
- le panneau
- la route



Comment s'appelle le bateau ?

- Dame (Frau)
- Heidi
- Hedi

5. Le terme allemand utilisé dans l'étude Leo est 'analphabetismus' (traduit par 'illiteracy' dans la version en anglais). La terminologie de Leo s'aligne sur les définitions données par l'Unesco de l'analphabétisme et de l'analphabétisme fonctionnel.

Exercice de type 'attribution' (niveau Alpha 2)

Interviewer : À gauche, vous voyez quatre mots et à droite, des phrases qui correspondent à ces mots. Pour chaque mot, dessinez une flèche qui va du mot à la phrase qui correspond. Il y a déjà une flèche dessinée comme exemple.

Jeune	Un homme riche et un homme pauvre se regardent. Le pauvre dit à l'autre : si je n'étais pas pauvre, tu ne serais pas riche.
Douleur	Comment rester jeune ? Vivez honorablement, mangez lentement, et ne donnez pas votre âge !
Mort	La douleur n'est agréable que quand elle s'arrête.
Richesse	Mourir est si pénible et l'éternité est si longue !

Exercice de type 'phrase' (niveau Alpha 3)

Interviewer : Voici le début de quelques phrases.
Comment Lena la cuisinière pourrait-elle les continuer ?
Pourriez-vous les compléter pour elle ?



Si la dispute dans cette cuisine
ne cesse pas tout de suite... ..

Quand je termine mon travail,
je suis toujours ennuyée si... ..

Quand je serai devenue
chef-coq, je

Exercice de type 'dictée audio' (niveau Alpha 4)

Interviewer : *Les gens disent parfois de drôles de choses au travail... Écoutez ce qu'ils disent et ensuite vous écrirez certains mots que vous avez entendus – n'écrivez pas tout de suite, les mots seront dictés après le texte.* (L'enquêteur démarre l'enregistrement quand la personne est prête ; à la fin de cet enregistrement, quatre mots sont dictés.)

Un boulanger dit à un autre : « On raconte qu'il y a une plage sous les pavés de la rue. Regarde dehors pour voir si c'est vrai. »

« Pas d'importance, répond l'apprenti, pour mes vacances je préfère aller à la montagne ! »

Mots dictés : boulanger, pavés, dehors, vacances.

Sur base des résultats obtenus aux tests Leo, ainsi que de l'enquête plus large à laquelle Leo s'adosse, on peut estimer qu'en Allemagne, 14,5% de la population adulte âgée de 18 à 64 ans est en situation d'analphabétisme fonctionnel (Alpha 1 à 3). Rapporté à la population adulte (51,6 millions), cela représente 7,5 millions de personnes en très grande difficulté face à l'écrit. Et ceci sans compter les 26% dont les compétences à l'écrit sont faibles (Alpha 4).

Le tableau 1 (*voir page suivante*) montre la répartition générale des compétences, tout en détaillant comment se répartissent les proportions d'adultes au sein de la catégorie 'analphabétisme fonctionnel'. Dans les définitions données plus haut, 'l'analphabétisme au sens strict' englobait les adultes réussissant au maximum les exercices Alpha 1 et Alpha 2. Ici, on différencie encore plus finement en distinguant les adultes de niveau Alpha 1 (qui n'atteignent pas le stade du mot) de ceux de niveau Alpha 2 (qui n'atteignent pas le stade de la phrase). Les adultes de niveau Alpha 1 représentent 0,6% des adultes – une proportion très faible, mais qui correspond quand même à quelque 300.000 adultes.

Tableau 1

	Niveaux	Proportion d'adultes
Analphabétisme fonctionnel	Alpha 1	0,6%
	Alpha 2	3,9%
	Alpha 3	10,0%
Total Alpha 1 à 3		14,5%
Difficultés face à l'écrit	Alpha 4	25,9%
Niveau supérieur à Alpha	> Alpha 4	59,7%
Total		±100%

Caractéristiques des personnes en situation d'analphabétisme

Genre

Le tableau suivant montre la différence importante entre les hommes et les femmes quant à la maîtrise de l'écrit, au net détriment des hommes : parmi les personnes en situation d'analphabétisme fonctionnel (le total Alpha 1 à Alpha 3), 60% sont des hommes, et cette surreprésentation se vérifie à chacun des trois niveaux. On notera qu'on retrouve cette proportion quasi à l'identique dans l'enquête IVQ ⁶.

Tableau 2

Genre	Analphabétisme fonctionnel				Difficultés face à l'écrit Alpha 4	Niveau supérieur à Alpha 4	% dans l'échantillon
	Alpha 1	Alpha 2	Alpha 3	Total 1 à 3			
% hommes	59,7%	64,1%	58,8%	60,3%	56%	46%	50,6%
% femmes	40,5%	35,8%	41,1%	39,7%	44%	54%	49,4%
Total	±100%	±100%	±100%	100%	100%	100%	100%

6. Voir article suivant.

Pour les caractéristiques suivantes, nous ne présentons pas systématiquement des tableaux détaillés, mais nous analyserons les résultats de manière plus globale.

Âge

L'étude Leo met en évidence qu'il y a peu de différences quant à la maîtrise de l'écrit selon la tranche d'âge observée. La répartition générale illustrée dans le tableau 1 se retrouve quasi semblable dans les quatre tranches d'âge (18-29, 30-39, 40-49 et 50-64 ans) sauf que dans la première, donc les plus jeunes, l'analphabétisme strict est moindre, et que dans la dernière, donc les plus âgés, le niveau est globalement un peu plus faible. Mais à tous les niveaux et pour toutes les catégories d'âge, les écarts restent toujours inférieurs à 2%.

C'est une observation importante parce qu'elle va à l'encontre de l'idée fréquemment reçue que le niveau moyen de littératie est en progression significative. Or ce n'est pas le cas. Il y a effectivement un progrès, mais il concerne uniquement la réduction de l'analphabétisme au sens strict (Alpha 1 et 2 : en deçà du mot, de la phrase) dans le groupe le plus jeune (18-29 ans). En effet, la proportion globale d'adultes en situation d'analphabétisme strict est au total de 4,5%, tandis que parmi les jeunes de 18-29 ans ce taux n'est que de 3,1% (dans la population de 30 ans et plus il varie de 4,8% à 4,9%). Par contre les niveaux Alpha 3 (en deçà d'un court texte) et Alpha 4 (difficultés face à l'écrit) restent eux quasi stationnaires dans toutes les tranches d'âge. On peut même observer que, de toutes les catégories d'âge, c'est le groupe des 40-49 ans qui affiche globalement les meilleures compétences, avec 61,8% de personnes à un niveau supérieur à Alpha 4, contre une moyenne de 59,7% tous âges confondus.

Situation socioprofessionnelle

L'étude Leo confirme à cet égard les observations couramment faites. Notre base de comparaison étant le taux moyen de 14,5% d'adultes ne dépassant pas les niveaux Alpha 1 à 3, le groupe le plus en difficulté est constitué des adultes au chômage, dont 32% ne dépassent pas ce niveau. Viennent ensuite les personnes handicapées (26,6%), les retraités (19%) – à noter que vu la population ciblée, il s'agit de retraités de moins de 65 ans – puis les personnes 'au foyer' (17,7%). Les seules catégories dont la performance est meilleure que la moyenne sont les adultes à l'emploi (dont 'seulement' 12,4% ne dépassent pas le niveau 3 – ce taux reste donc encore conséquent) et les personnes qui étaient en formation professionnelle au moment du test (9%).

Incidence de la langue maternelle

Le tableau suivant illustre la répartition des compétences selon que l'allemand est ou non la première langue de la personne.

Tableau 3

Langue maternelle	Analphabétisme fonctionnel				Difficultés face à l'écrit Alpha 4	Niveau supérieur à Alpha 4	% dans l'échantillon
	Alpha 1	Alpha 2	Alpha 3	Total 1 à 3			
% langue maternelle allemand	27,9%	49,4%	63,2%	58% 4,4 millions	80,4%	93,7%	85%
% autre langue maternelle	27,9%	50,4%	36,8%	42% 3,1 millions	19,6%	6,3%	15%
Total	±100%	±100%	100%	100% 7,5 millions	100%	100%	100%

Parmi les adultes en situation d'analphabétisme fonctionnel en Allemagne, 58% avaient l'allemand pour langue maternelle et 42% une autre langue. Rapporté à l'ensemble de la population se situant à un si faible niveau (7,5 millions d'adultes), cela représente 4,4 millions de germanophones à l'origine et 3,1 millions d'allophones à l'origine. Ces données doivent toutefois être relativisées : si les allophones représentent 42% des adultes en situation d'analphabétisme fonctionnel, leur proportion dans la population est évidemment moindre (15% de l'échantillon) que celle des germanophones (85%). En sorte que le taux d'analphabétisme fonctionnel est nettement plus élevé au sein des allophones que des germanophones.

Ceci ne nous surprend pas, puisque le public accueilli en alpha chez nous est très majoritairement constitué d'allophones – à Bruxelles, même presque exclusivement. Pourtant, l'enseignement que nous pourrions tirer de ces données est considérable. Si l'on fait l'hypothèse que la proportion d'adultes en situation d'analphabétisme fonctionnel est similaire en Belgique francophone à celle de l'Allemagne, et que l'on projette les données allemandes sur notre population adulte – estimation certes grossière, mais qui donne un ordre de grandeur – nous obtenons grosso modo un total de 387.000 adultes en situation d'analphabétisme fonctionnel, dont 160.000 seraient des allophones (projection des 42% de Leo), mais 227.000 des francophones (cf. les 58% de Leo).⁷

7. Nous construisons notre projection sur la base suivante. Le pourcentage total d'étrangers (tous âges confondus) en Fédération Wallonie-Bruxelles est de 13%, donc proche des 15% d'étrangers de l'échantillon de Leo. La population adulte allemande est de 51,6 millions, celle de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2,7 millions, soit 5,2% de l'allemande. Ce coefficient est appliqué aux données allemandes pour estimer chez nous le nombre d'adultes en situation d'analphabétisme fonctionnel, francophones et allophones.

L'objectif de l'alphabetisation n'est bien sûr pas d'accueillir en formation tous les analphabètes fonctionnels, mais mettons quand même ces chiffres en regard du public de l'alpha à Bruxelles et en Wallonie : 16.551 apprenants en 2010, dont 91,5% d'allophones et seulement 8,5% de francophones à la naissance. On voit assez vite où le bât blesse.

Catherine BASTYNS

Lire et Ecrire Communauté française

*Source principale : leo. – Level One Study
Literacy of adults at the lower rungs of the ladder,
Press brochure, Hamburg, spring 2011,
[http://blogs.epb.uni-hamburg.de/leo/files/2011/12/
leo-Press-brochure15-12-2011.pdf](http://blogs.epb.uni-hamburg.de/leo/files/2011/12/leo-Press-brochure15-12-2011.pdf)*

L'enquête anglaise *Skills for Life*

sur les compétences normalement acquises au cours de la scolarité

Pour compléter notre survol des enquêtes prenant en compte les adultes aux très bas niveaux de compétences, voici brièvement présentés les principaux résultats de l'étude anglaise. Des trois enquêtes s'attachant spécifiquement à la problématique des adultes les moins qualifiés, c'est celle dont la typologie des niveaux se prête le mieux à la comparaison avec le champ du public relevant de l'alpha tel que nous le définissons en Belgique francophone : les adultes qui n'ont pas le CEB ou les compétences correspondantes.

L'enquête *Skills for Life* (Compétences pour la vie) a été menée en Angleterre pour la première fois en 2003, dans la foulée du programme de formation des adultes qui porte le même nom. Cette enquête a été réalisée une seconde fois en 2011. En 2003, elle portait sur l'évaluation des compétences en littératie et en numératie ; en 2011 s'y est ajoutée l'évaluation des compétences dans l'utilisation des TIC (traitement de textes, tableurs, e-mail, etc.). La population adulte concernée est l'ensemble des personnes entre 16 et 65 ans résidant en Angleterre. Les interviews ont été réalisées auprès d'un échantillon représentatif de cette population, ou plutôt de trois échantillons : deux d'environ 6.000 personnes testées respectivement pour la littératie et la numératie, et un troisième échantillon de 2.400 personnes testées sur leurs compétences TIC.

*par Catherine
BASTYNS*

Dans cet article, nous n'abordons pas les résultats concernant ces dernières.

La méthodologie de *Skills for Life* répartit les niveaux de compétences en cinq catégories, sur base de l'équivalence avec les compétences qui s'acquièrent aux différentes étapes du cursus scolaire en Angleterre.

Les trois premiers niveaux correspondent aux compétences qui sont à acquérir au cours de la scolarité primaire :

- le niveau d'entrée 1 (*Entry Level 1*) correspond aux compétences travaillées dans l'enseignement primaire entre l'âge de 5 et 7 ans ;
- le niveau d'entrée 2 : idem, mais à l'âge de 7-9 ans (pour illustrer ceci, l'enquête indique que les adultes se situant à ce niveau ne seraient par exemple pas en mesure de décrire adéquatement les symptômes d'un enfant malade à un médecin, ou de retirer de l'argent à un guichet électronique) ;
- le niveau d'entrée 3 : idem, mais à l'âge de 9-11 ans, soit la fin du cycle primaire.

Les niveaux suivants correspondent, quant à eux, aux compétences travaillées dans l'enseignement secondaire ¹ :

- le niveau 1 correspond aux compétences acquises vers 16 ans dans les filières faibles ;
- le niveau 2 correspond aux compétences acquises vers 16 ans dans les filières fortes.

1. Le système scolaire anglais est trop différent du nôtre pour que nous puissions donner un meilleur équivalent. À partir de 16 ans, les élèves passent des épreuves séparées dans de nombreuses matières (certaines obligatoires, la plupart optionnelles) sanctionnées par des GCSE (General Certificate Secondary Education). Ces certificats sont classés selon leur force, de A (les meilleurs) à G, les GCSE A-C étant désignés comme les 'bons', tandis que les D-G limitent le choix des études ultérieures.

Comme l'enquête *Skills for Life* s'attache plus particulièrement à l'étude des bas niveaux, elle regroupe en une seule catégorie tous les adultes atteignant le niveau 2 et au-delà.

Le tableau ci-dessous montre les proportions d'adultes aux différents niveaux sur l'échelle de littératie et de numératie. Nous avons construit ce tableau synthétique à partir des résultats de l'étude, en sorte que le lecteur puisse d'une part observer l'évolution des compétences en littératie de 2003 à 2011, d'autre part comparer les niveaux atteints en littératie et en numératie en 2011.

Skills for Life (2003 et 2011)

	Littératie		Numératie
	2003	2011	2011
Niveau d'entrée 1	3,5%	5,0%	7,0%
Niveau d'entrée 2	2,0%	2,0%	17,0%
Niveau d'entrée 3	11,0%	8,0%	25,0%
Sous-total en deçà du niveau 1	16,5%	15,0%	49,0%
Niveau 1	39,5%	28,5%	29,0%
Niveau 2 ou plus	44,0%	56,5%	22,0%
Total	100% (toute la population adulte)		

Concernant les compétences en littératie, 15% (16,5% en 2003) des adultes n'atteignent pas le niveau 1, c'est-à-dire disposent de compétences équivalant au mieux à celles de la fin de l'école primaire. En additionnant les deux premières catégories (niveaux d'entrée 1 et 2), on obtient approximativement la part de la population adulte qui correspond à notre définition du public alpha : les personnes n'ayant pas le CEB ou les compétences correspondantes. D'après l'étude anglaise, ce groupe représente 7% (5,5% en 2003) de la population adulte, mais – rappelons-le – sans compter les plus de 65 ans.

Concernant les compétences en numératie, ce qui saute d'emblée aux yeux est qu'elles sont globalement très inférieures aux compétences en littératie : la moitié de la population se situe en deçà du niveau 1. En examinant plus finement ce qui se passe au sein de ce bloc, on observe la proportion très importante de personnes qui sont pour ainsi dire restées calées au 'niveau d'entrée 3' : un quart de la population aurait ainsi acquis les compétences correspondant à la fin de l'école primaire, mais n'aurait pu dépasser ce niveau. Et par ailleurs, un autre quart (7% + 17% dont les compétences se situent aux niveaux d'entrée 1 et 2) n'a pas atteint ce niveau élémentaire. Cette dernière observation confirme une fois de plus l'urgence nécessaire de développer les formations maths pour le public alpha. Le prochain numéro du *Journal de l'Alpha* sera d'ailleurs consacré à ce thème.

Catherine BASTYNS

Lire et Ecrire Communauté française

*Source : 2011 Skills for Life Survey : Headline findings,
BIS - Department for Business, Innovation & Skills,
Research paper number 57, december 2011,
www.bis.gov.uk/assets/biscore/further-education-skills/docs/0-9/11-1367-2011-skills-for-life-survey-findings.pdf*

Sélection bibliographique

Cette sélection présente les principales références sur la question de l'offre et du besoin en alphabétisation des adultes d'un point de vue

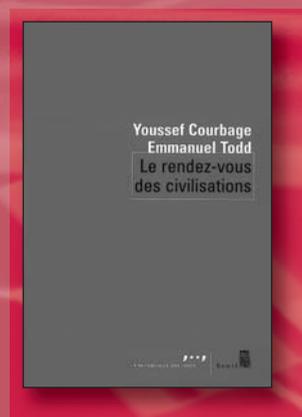
*par Myriam DEKEYSER
et Sylvie-Anne GOFFINET*

quantitatif. Une partie des documents présentés sont des documents qui compilent et comparent des résultats internationaux ou portant sur un certain nombre de pays ; l'autre partie concerne des études nationales ou régionales. Une part importante des données que fournissent ces documents étant reprise et analysée dans les différentes contributions qui composent ce numéro, nous renverrons le lecteur, lorsque c'est le cas, vers les articles en question. Notons également que la quasi-totalité des documents référencés dans cette sélection est accessible en ligne.

Réflexion générale

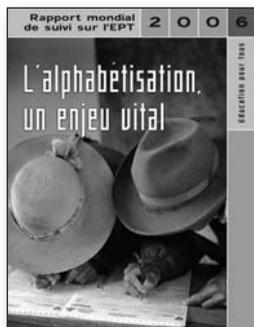
COURBAGE Youssef, TODD Emmanuel,
Le rendez-vous des civilisations, Seuil,
La République des Idées, 2007, 160 p.

Un puissant mouvement de convergence se profile à l'échelle planétaire accompagné de bouleversements qui sont à la fois le signe et le levier d'une mutation en profondeur des structures familiales, des rapports d'autorité, des références idéologiques. Pour la plupart des paramètres envisagés (politiques, économiques, culturels et sociaux), les auteurs établissent un parallèle avec la hausse du taux d'alphabétisation des hommes et des femmes. De nombreux tableaux statistiques illustrent ces propos.



Enquêtes et études internationales

Unesco



BURNETT Nicholas (sous la dir. de),
Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006. Education Pour Tous. L'alphabétisation, un enjeu vital [ressource en ligne], Unesco, 2006, 464 p.

<http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/reports/2006-literacy/>

En particulier :

Chapitre 7 : Le défi de l'alphabétisation, un état des lieux, pp. 170-198

http://www.unesco.org/education/GMR2006/full/chap7_fr.pdf

et

Annexe statistique, pp. 281-425

http://www.unesco.org/education/GMR2006/full/annexe2_fr.pdf

En avril 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar, 164 pays (sur les 173 que compte la planète) ont adopté un ensemble de six objectifs promouvant une conception globale du développement de l'Education Pour Tous (EPT).

Les rapports de suivi réguliers évaluent les progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs, chaque rapport s'attachant également à une des composantes de l'EPT. En 2006, c'était l'alphabétisation et elle y est épinglée comme le parent pauvre de l'EPT. Ainsi, entre 1990 et 2000-2004, si le taux mondial d'analphabétisme des adultes (personnes de 15 ans et plus) a

baissé de 25 à 18%, c'est dû principalement à une réduction importante du taux chinois (moins 13%, soit 94 millions d'adultes alphabétisés entre 1990 et 2000-2004). Malgré cela, environ 771 millions d'adultes dans le monde n'ont toujours pas les compétences minimales en matière d'alphabétisme. C'est évidemment dans les pays en développement que l'analphabétisme est le plus important (759 millions d'analphabètes, soit 98% du total mondial). Certaines régions ont en effet encore des taux d'analphabétisme très importants. Ils demeurent ainsi particulièrement hauts en Asie du Sud et de l'Ouest (59%), en Afrique subsaharienne (61%), dans les États arabes (66%) et dans les Caraïbes (70%). En Asie du Sud et de l'Ouest et en Afrique subsaharienne, le nombre absolu d'analphabètes a même continué à augmenter du fait de la croissance rapide de la population, et ce malgré une progression de plus de 10 points du nombre de personnes alphabètes. Quant aux différences entre les sexes, les femmes représentent 64% des adultes qui, dans le monde, sont analphabètes. Cette proportion est pratiquement inchangée par rapport aux 63% enregistrés en 1990. Globalement, il n'y a que 89 femmes considérées comme alphabètes pour 100 hommes considérés comme tels. Si l'on prend à présent le critère de l'âge, on constate que le taux d'analphabétisme de la population âgée de 15 à 24 ans tend à être moins élevé que celui de l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, reflétant un développement global de la scolarisation. Ces taux ont diminué dans toutes les régions, sauf en Afrique subsaharienne. Les disparités entre les sexes chez les jeunes sont par ailleurs

généralement moins prononcées que celles observées chez les personnes plus âgées.



RICHMOND Mark, ROBINSON Clinton, SACHS-ISRAEL Margarete, **Le défi mondial de l'alphabétisation : Bilan de l'alphabétisation des jeunes et des adultes à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012)** [ressource en ligne], Unesco, 2009, 79 p. <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001631/163170f.pdf>

Plus particulièrement le chapitre :

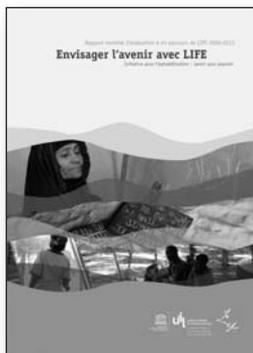
Alphabétisation : où en sommes-nous ?

(synthèse de l'évolution entre la période 1985-1994 et la période 2000-2006), pp. 23-26

Les données présentées dans ce rapport constituent une intéressante mise à jour des données présentées en 2006 dans le rapport de l'EPT. On peut par exemple y lire que le taux d'analphabétisme est passé de 18,1% en 2000-2004 à 16,4% en 2000-2006, soit une diminution de 1,7%, qui correspond néanmoins à une augmentation en chiffres absolus, le nombre de personnes analphabètes étant passé sur la même période de 771 à 774 millions. Les femmes continuent à représenter 64% des personnes analphabètes. Néanmoins, si l'on regarde les projections à l'horizon 2015, on constate que le nombre de jeunes femmes analphabètes (15-24 ans) devrait passer de 76 à 50 millions dans le monde, ce qui signifie que des efforts importants de scolarisation des filles ont été entrepris depuis la dernière décennie. Mais malgré cela, les femmes resteront plus nombreuses que les hommes à

être analphabètes puisqu'elles représenteront toujours 61% du total des personnes dans cette situation. Toujours au niveau des projections, le total des personnes analphabètes devrait descendre à 13,1% dans le monde à l'horizon 2015. L'objectif de l'EPT de réduire de 50% le nombre de personnes analphabètes sur la période 2000-2015 sera cependant loin d'être atteint puisque « *les trois quarts des 127 pays pour lesquels les projections ont été calculées risquent de ne pas atteindre l'objectif, notamment la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud et de l'Ouest et des États arabes* ».

Le document souligne également que les taux d'analphabétisme sont en général sous évalués, l'évaluation se faisant le plus souvent à partir des données de recensement, à partir des taux de scolarisation ou sur le simple dire des personnes elles-mêmes, parfois même d'un membre de leur famille. Ces méthodes ne disent évidemment rien de la capacité des personnes à utiliser dans leur vie personnelle, sociale ou professionnelle les compétences acquises, ni même si ces compétences sont réellement acquises. Ainsi, une enquête effectuée au Kenya en 2006 sur l'utilisation effective de l'alphabetisme, a montré que le taux d'alphabetisme qui se chiffre à 74% lorsque l'on demande aux personnes si elles se considèrent comme alphabetisées n'est plus que de 61,5% après avoir effectué un test de compétences.



HANEMANN Ulrike, **Rapport mondial d'évaluation à mi-parcours de LIFE 2006-2011. Envisager l'avenir avec LIFE. Initiative pour l'alphabétisation : Savoir pour pouvoir**, Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie, 2012, 83 p.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002153/215337f.pdf>

Plus particulièrement le chapitre 3 :

Avancées, résultats obtenus et enseignements tirés : Objectif global de développement de LIFE, pp. 25-30

LIFE (2006-2015) est un programme de l'Unesco qui a pour cible spécifique l'alphabétisation. Il s'agit d'une action concertée pour accélérer les efforts d'alphabétisation dans 35 des pays de la planète les plus concernés par l'analphabétisme et favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). On peut ainsi trouver dans ce tout récent rapport une confirmation et une actualisation des données sur l'évolution de l'alphabétisation dans les pays dont les taux d'alphabétisme sont inférieurs à 50% et/ou dont la population compte plus de dix millions de jeunes et d'adultes enregistrés comme analphabètes : « *Les taux d'alphabétisme des adultes dans les 32 pays LIFE possédant des données ont augmenté en moyenne de 3,1 points de pourcentage au cours de la période 1995-2004 à 2005-2009, comparés à 1,9 point de pourcentage au niveau mondial. Ce chiffre traduit un important relèvement des taux d'alphabétisme des adultes dans les pays LIFE par comparaison aux autres pays. Ainsi, 29 pays LIFE ont enregistré une augmen-*

tation, alors que trois pays (Éthiopie, Madagascar et République démocratique du Congo) font état d'une baisse de ces taux. Pourtant, le rythme de l'élévation des niveaux d'alphabétisme n'est pas assez rapide et demeure modeste par rapport à l'ampleur du défi d'alphabétisation et de la croissance démographique. Le nombre d'adultes déclarés analphabètes sur les deux périodes dans les pays LIFE disposant de données a augmenté d'environ 1,4 million. Si la Chine connaît la plus forte baisse de population analphabète, à savoir plus de 20 millions entre 2000 et 2009, 24 autres pays LIFE rapportent une augmentation en nombre absolu des adultes privés des compétences de base, en raison de la croissance démographique et du nombre de jeunes qui ont atteint l'âge adulte sans avoir fréquenté l'école assez longtemps pour être lettrés. »

OCDE

L'OCDE a mis consécutivement en œuvre trois programmes pour évaluer les compétences des adultes : IALS, ALL et PIAAC.

IALS – EIAA (International Adult Literacy Survey – Enquête Internationale sur l'Alphabétisation des Adultes), 1994-1998

Pour les résultats, voir : OCDE / Statistique Canada, **La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes** [ressource en ligne], Éd. OCDE, 2000, 211 p. <http://www.oecd.org/dataoecd/24/62/39438013.pdf>





ALL – ELCA (*Adult Literacy and Lifeskills survey* – Enquête sur la Littératie et les Compétences des Adultes), 2003-2007

Pour les résultats, voir : OCDE/Statistique Canada, **La littératie, un atout pour la vie. Nouveaux résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes. Deuxième rapport international de l'ELCA** [ressource en ligne], Éd. OCDE, 2011, 404 p. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-604-x/89-604-x2011001-fra.pdf>

PIAAC – PEICA (*Programme for the International Assessment of Adult Competencies* – Programme pour l'Évaluation Internationale des Compétences des Adultes) [ressource en ligne], 2008-2013

http://www.oecd.org/document/35/0,3343,fr_2649_201185_40292108_1_1_1_1,00.html (présentation succincte)

Les travaux préparatoires de ce programme se sont déroulés au cours de la période 2008-2009. En 2010, il a été procédé à un essai sur le terrain. L'enquête proprement dite a été administrée en 2011 et les résultats seront diffusés début 2013.

Ce programme a comme objectif de « *favoriser le développement efficace et l'utilisation optimale des compétences pour assurer la croissance économique, le bien-être et le progrès social* ». Il devrait permettre d'évaluer le 'capital humain', d'analyser dans quelle mesure les compétences des gens sont réellement mises à contribution au travail, de déterminer le rôle

joué par les compétences des individus dans l'amélioration des perspectives d'emploi, de comprendre l'incidence de l'éducation et de la formation sur les débouchés professionnels et le statut social.

Voir également : **PEICA – Le programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de l'OCDE**, 12 p.

<http://www.bdaa.ca/sites/default/files/PIAAC-OECD-FR.pdf>

Ce document en français explique comment l'OCDE envisage ce dernier programme et l'évaluation des compétences qu'il mettra en œuvre, en lien avec ce que l'organisation a pu retirer des données récoltées lors du programme précédent (ALL/ELCA).

> Pour une présentation des programmes de l'OCDE et leur analyse, voir : Catherine BASTYNS, **IALS, ALL et PIAAC : Les enquêtes de l'OCDE sur la littératie et les compétences des adultes font-elles avancer la cause de l'alpha ?**, pp. 26-39 de ce numéro.

> Pour une présentation des résultats des deux premiers programmes (IALS et ALL), voir : Catherine BASTYNS, **Les résultats de IALS et ALL : Un aperçu vu sous l'angle de l'alpha**, pp. 40-53.



Données et enquêtes nationales

En Belgique

Fédération Wallonie-Bruxelles



MINNE Michèle (sous la coord. de),
État des lieux de l'Alphabétisation Fédération Wallonie-Bruxelles : Cinquième exercice – Bilan : Données 2004-2009, Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction générale de la Culture, Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente, Direction de l'éducation permanente, 2011, 120 p.

Cet état des lieux brosse le paysage de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles, croisant les données collectées par l'administration auprès du secteur de l'alphabétisation. La première partie présente des analyses synthétiques, tandis que la seconde reprend les données commentées sur lesquelles sont basées les synthèses de la première partie.

Plus précisément, en ce qui nous intéresse pour ce dossier sur les 'besoins' en alphabétisation, on notera que le deuxième chapitre (première partie, pp. 16-19) s'attache à les évaluer (mesure et estimation des besoins, caractéristiques des personnes concernées), évaluation étayée et développée dans le point B de la seconde partie (pp. 50-57). Un autre chapitre qui concerne également notre problématique est le chapitre 5 qui présente le projet d'enquête IVQ auprès de la population belge francophone selon le modèle de l'enquête française (*voir pp. 97-99*) – projet qui, nous

le savons maintenant, ne se réalisera pas mais qui était destiné à mesurer les niveaux de compétences de base des adultes en lecture, écriture et calcul (pp. 44-45).

Document téléchargeable :

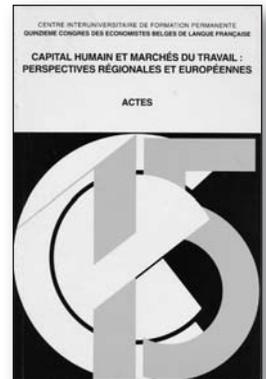
<http://publications.alphabetisation.be/images/documents/etatdeslieux/edl04-09.pdf>

Les exercices précédents des **États des lieux de l'Alphabétisation en Communauté française** rendaient compte, de manière complémentaire, d'autres statistiques disponibles. Ils sont téléchargeables à la page : *<http://www.alpha-fle.be/index.php?id=1057>*



BAYE Ariane, DEMEUSE Marc, HINDRYCKX Geneviève, MAINGUET Christine, **Analyse exploratoire de la phase pilote de l'enquête *Adult Literacy and Lifeskills survey* : Pratiques de formation professionnelle et développement des compétences**, in *Rapport préparatoire de la Commission 2 : Enseignement et formation – Marchés du travail : quelles articulations ?*, Quinzième congrès des économistes belges de langue française, Capital humain et marchés du travail : Perspectives régionales et européennes, Centre interuniversitaire de formation permanente, Charleroi, 2002, pp. 163-188

La Communauté française a participé en 2002 au prétest de l'enquête ALL (*Adult Literacy and Lifeskills survey* – voir p. 92). Cet article rend compte de l'analyse exploratoire d'une partie des résultats. La Communauté française s'étant retirée de ce projet international, l'enquête sur un échantillon représentatif n'a finalement pas été réalisée.



> Voir également pour tout ce qui concerne l'évaluation des besoins en Fédération Wallonie-Bruxelles : Christine MAINGUET, *Qui sont les personnes en difficulté avec l'écrit en Fédération Wallonie-Bruxelles ?*, pp. 12-25 de ce numéro.

Communauté flamande

La Flandre n'ayant pas mené en propre d'enquête sur son territoire et n'ayant par ailleurs pas participé à la deuxième enquête de l'OCDE (ALL), les seules données disponibles pour évaluer les compétences de la population flamande en matière de littératie sont les données issues de l'enquête IALS de 1994-1998 (*voir : La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes, p. 91*).

> Dans son article présentant les résultats de ALL et IALS, Catherine Bastyns s'intéresse notamment aux résultats de la Flandre. Voir : Catherine BASTYNS, *Les résultats de IALS et ALL*, pp. 40-53 de ce numéro.

En France

INSEE, **Mesurer les compétences des adultes avec l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ)**

[ressource en ligne], in *Économie et Statistique*, n°424-425, février 2010

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=ECO424&nivgeo=0>

Ce numéro d'*Économie et Statistique* rassemble une série d'articles présentant d'une part les fondements théoriques et la méthodologie, d'autre part l'analyse et l'exploitation des données de l'enquête IVQ sur les compétences des adultes menée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) à la fin de l'année 2004.

Au sommaire, on trouvera notamment :

- DEGORRE Arnaud, MURAT Fabrice,
La mesure des compétences des adultes, un nouvel enjeu pour la statistique publique
- BESSE Jean-Marie, LUIS Marie-Hélène, BOUCHUT Anne-Lise, MARTINEZ Frédéric,
La mesure des compétences en traitement de l'écrit chez des adultes en grande difficulté
- GUÉRIN-PACE France, **Illettrismes et parcours individuels**
- MEGHERBI Hakima, ROCHER Thierry, GYSELINCK Valérie, TROSSEILLE Bruno, TARDIEU Hubert, **Évaluation de la compréhension de l'écrit chez l'adulte**
- FISCHER Jean-Paul, CHARRON Camilo,
Une étude de la dyscalculie à l'âge adulte

- MURAT Fabrice, **Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents**
- PLACE Dominique, VINCENT Bruno, **L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômes et les compétences**

MURAT Fabrice, **Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale** [ressource en ligne], in *INSEE Première*, n°1044, octobre 2005, 4 p.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip1044.pdf

Ce document de synthèse présente les principaux résultats de l'enquête IVQ.



JEANTHEAU Jean-Pierre, **Exploitation par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme de l'enquête Information et Vie Quotidienne conduite en 2004-2005 par l'INSEE. Chiffres de la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)** [ressource en ligne], ANLCI, mise à jour 2010, 24 p.

http://www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/Chiffres/ANLCI_combien_2010.pdf (présentation en 24 p.)

et :

http://anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/EDITIONS/ivq_4pages.pdf (résumé de 4 pages)

Ces documents reprennent les résultats de l'exploitation par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre

l'Illettrisme) des données relatives au public s'étant avéré en situation d'illettrisme lors de l'enquête IVQ.

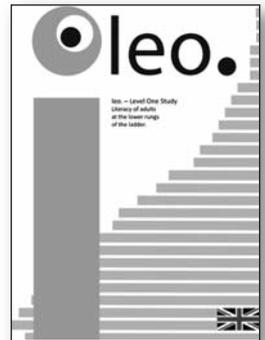
> Voir la présentation de l'enquête IVQ et de son exploitation par l'ANLCI : Sylvie-Anne GOFFINET, *En France, l'enquête IVQ d'évaluation des compétences fondée sur des supports de la vie quotidienne*, pp. 54-70 de ce numéro.

En Allemagne

GROTLÜSCHEN Anke, RIEKMANN Wibke, **leo. – Level One Studie. Funktionaler Analphabetismus in Deutschland** [ressource en ligne], Universität Hamburg, 2011, 52 p.
<http://blogs.epb.uni-hamburg.de/leo/files/2011/03/2011-Mar-leo-v3-Bilanzkonferenz-Berlin.pdf>
(présentation en allemand sous forme de PowerPoint)

GROTLÜSCHEN Anke, RIEKMANN Wibke, **leo. – Level One Study. Literacy of adults at the lower rungs of the ladder** [resource en ligne], Universität Hamburg, spring 2011, 13 p.
<http://blogs.epb.uni-hamburg.de/leo/files/2011/12/leo-Press-brochure15-12-2011.pdf> (résumé de 13 pages en anglais)

> Voir la présentation de cette enquête : Catherine BASTYNS, *Leo, comme Level One (niveau 1) : L'enquête allemande sur la littératie aux niveaux les plus faibles*, pp. 71-80 de ce numéro.





En Angleterre

HARDING Carrie & al. (TNS-BMRB), WINKLEY John & al. (AlphaPlus Consultancy Ltd), **2011 Skills for Life Survey : Headline findings** [ressource en ligne], BIS - Department for Business, Innovation & Skills, Research paper number 57, décembre 2011, 21 p.

<http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/further-education-skills/docs/0-9/11-1367-2011-skills-for-life-survey-findings.pdf>

> Voir la présentation de cette enquête : Catherine BASTYNS, *L'enquête anglaise Skills for Life* sur les compétences normalement acquises au cours de la scolarité, pp. 81-84 de ce numéro.

Au Canada



RUBENSON Kjell, DESJARDINS Richard, YOON Ee-Seul, **Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. Apprentissage par les adultes au Canada. Une perspective comparative. Résultats de l'Enquête sur la Littératie et les Compétences des Adultes** [ressource en ligne], Statistique Canada, Division de la culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, octobre 2007, 106 p.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-552-m/89-552-m2007017-fra.pdf>

Cette étude présente le volet canadien – Enquête Internationale sur l'Alphabétisation et les Compétences des Adultes (EIACA) – de l'Enquête sur la Littératie et les Compétences des Adultes réalisée par l'OCDE (ELCA en français, ALL en anglais – voir p. 92).

Pour les auteurs, il s'agit d'une part de voir qui sont les laissés-pour-compte des dispositifs d'apprentissage des savoirs dans une économie et une société où le savoir est capital, et d'autre part d'étudier le lien entre l'apprentissage des adultes et le monde du travail. Selon eux, connaître l'évolution de la participation des adultes à des activités d'apprentissage, ainsi que la nature des obstacles et des motivations qui entourent cet apprentissage, constitue une information essentielle à l'élaboration des politiques de formation des adultes.

Québec

VENNE Jean-François (sous la coord. de MEUNIER Caroline et RICHARD Ginette),

Analyse de l'Enquête Internationale sur l'Alphabétisation et les Compétences des Adultes (EIACA) [ressource en ligne],

Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation du Québec, septembre 2006, 122 p.
<http://bv.cdeacf.ca/documents/PDF/rayonalpha/94264.pdf>

Le Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation du Québec (RGPAQ) a analysé les résultats propres à la province de Québec de l'enquête EIACA (voir ci-dessus).

Selon ce document, l'EIACA confirme ce que d'autres enquêtes avaient déjà montré précédemment, à savoir qu'au Québec une partie de la population adulte est aux prises avec des difficultés importantes en littératie/numératie, et qu'une proportion importante de ces personnes n'a pas accès à l'éducation des adultes ou n'y a pas recours pour diverses raisons. Ainsi, 54% ne dépasse pas les deux premiers niveaux déterminés par l'enquête ELCA pour la compréhension de textes suivis sur une échelle en cinq niveaux. Et plus d'un cinquième ne dépasse pas le niveau 1 qui concerne les compétences jugées comme 'les plus rudimentaires' par l'OCDE. La situation est semblable en compréhension de textes schématiques, où un quart des Québécois se retrouvent au niveau le plus faible et où près de 57% n'atteignent pas le niveau 3, considéré par l'OCDE comme le niveau minimum requis pour « *participer pleinement et de manière productive à l'économie d'aujourd'hui, fortement axée sur le savoir* ». En numératie, plus de la moitié de la population québécoise se classe sous le niveau jugé souhaitable par l'OCDE. Et en résolution de problèmes, près de 40% de la population ne dépasse pas le niveau 1 et une proportion similaire (36,4%) se retrouve au niveau 2.

L'auteur analyse ensuite les résultats de l'enquête en portant une attention particulière à certains critères sociodémographiques (âge, sexe, origine ethnique, etc.). Enfin, il met les résultats du Québec en perspective par une comparaison avec les autres provinces canadiennes et les autres pays ayant pris part à l'ELCA. Plus précisément, dans deux des quatre

domaines évalués (ceux des textes suivis et des textes schématiques), la moyenne des résultats québécois est considérée comme significativement inférieure à la moyenne canadienne. Comparé aux autres pays ayant participé à l'enquête internationale, le Québec se situe plutôt en milieu de peloton. Selon l'auteur, ces résultats font apparaître un problème bien réel au Québec. Et de conclure qu'ils sont révélateurs d'inégalités socioéconomiques, d'un accès plus restreint à l'éducation des adultes pour certains groupes de la population et d'un financement inéquitable de certains réseaux d'éducation des adultes au Québec.

Myriam DEKEYSER

Centre de documentation du Collectif Alpha

Sylvie-Anne GOFFINET

Lire et Ecrire Communauté française

Coordonnées du Centre de documentation :

rue de Rome 12 – 1060 Bruxelles

tél : 02 533 09 25 – courriel : cdoc@collectif-alpha.be

Site (avec catalogue en ligne) :

www.collectif-alpha.be/rubrique10.html

Dernières parutions



Journal de l'alpha n°180 Septembre - octobre 2011

Quels sont les effets de l'alphabétisation auprès des apprenants ? Y a-t-il des résultats et quels sont-ils ? Comment les analyser ? C'est à ces questions que les recherches présentées dans ce numéro du Journal de l'alpha apportent des réponses. Une réflexion sur l'évaluation complète le dossier.



Journal de l'alpha n°181 Novembre - décembre 2011

Le cinéma pour mieux appréhender le monde et analyser certains enjeux de société ? Pour s'aventurer dans le monde de la culture ? Mais quelle culture ? Et quels films choisir ? Les articles de ce numéro développent de multiples manières de construire les circonstances qui permettront au cinéma d'être réellement au cœur de démarches d'éducation populaire.



Journal de l'alpha n°182 Janvier - février 2012

Comment approcher les TIC en alpha ? Comme outil culturel d'accès à l'information, de valorisation des écrits d'apprenants ? Comme exercice dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ? Comme outil de communication ? Comme ... ? Et comment articuler le travail sur ordinateur et sur papier ? Comment finalement intégrer les TIC dans un projet émancipateur ?



Journal de l'alpha n°183 **Mars - avril 2012**

Un atelier d'écriture, c'est d'abord un lieu dans lequel se tisse du lien social. C'est le fait de produire ensemble qui permet la relation, produire ensemble sans réduire l'écrit à des codes et à des normes. Un atelier, c'est aussi un lieu où l'on participe à la culture de l'écrit, où l'on questionne ses rapports à l'écrit, où l'on restaure ses capacités à penser, dire et agir...



Journal de l'alpha n°184 **Mai - juin 2012**

Parce qu'elle s'articule aux questions d'égalité et d'émancipation, aux normes culturelles, religieuses et sociales, aux valeurs de chacun, la mixité/non-mixité en alphabétisation est source de réflexions et de confrontations. Une recherche réalisée à Bruxelles montre que les questions de genre sont avant tout des questions de sens...



LIRE ET ECRIRE COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

rue Charles VI, 12 - 1210 Bruxelles – tél : 02 502 72 01 - fax : 02 502 85 56
courriel : lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be - site : www.lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE BRUXELLES

rue de la Borne, 14 (3^e étage) - 1080 Bruxelles – tél : 02 412 56 10 - fax : 02 412 56 11
courriel : info.bruxelles@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE EN WALLONIE

rue St-Nicolas, 2 - 5000 Namur – tél : 081 24 25 00 - fax : 081 24 25 08
courriel : coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be

LES RÉGIONALES WALLONNES

LIRE ET ECRIRE BRABANT WALLON

boulevard des Archers, 21 - 1400 Nivelles – tél : 067 84 09 46 - fax : 067 84 42 52
courriel : brabant.wallon@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE CENTRE-MONS-BORINAGE

place communale, 2a - 7100 La Louvière – tél : 064 31 18 80 - fax : 064 31 18 99
courriel : centre.mons.borinage@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE CHARLEROI - SUD HAINAUT

rue de Marcinelle, 42 - 6000 Charleroi – tél : 071 30 36 19 - fax : 071 31 28 11
courriel : charleroi.sud.hainaut@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE HAINAUT OCCIDENTAL

quai Sakharov, 31 - 7500 Tournai – tél : 069 22 30 09 - fax : 069 64 69 29
courriel : hainaut.occidental@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME

rue Wiertz, 37b - 4000 Liège – tél : 04 226 91 86 - fax : 04 226 67 27
courriel : liege.huy.waremme@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE LUXEMBOURG

rue du Village, 1 - 6800 Libramont – tél : 061 41 44 92 - fax : 061 41 41 47
courriel : luxembourg@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE NAMUR

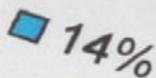
rue Relis Namurwès, 1 - 5000 Namur – tél : 081 74 10 04 - fax : 081 74 67 49
courriel : namur@lire-et-ecrire.be

LIRE ET ECRIRE VERVIERS

bd de Gérardchamps, 4 - 4800 Verviers – tél : 087 35 05 85 - fax : 087 31 08 80
courriel : verviers@lire-et-ecrire.be

En 1980, la Belgique déclare un taux d'analphabétisme proche de 0%. Depuis 2000, les statistiques indiquent un taux de 18,4% d'adultes en difficulté pour comprendre un texte suivi. Et, depuis 1983, Lire et Ecrire avance toujours le même chiffre de 10%. Pourquoi ces différences ?

Les études de l'OCDE, basées sur des critères de compétitivité économique pour définir le niveau minimal de compétences en deçà duquel une personne est considérée comme 'à risque', donnent quelque 45% de personnes situées sous ce niveau. Lire et Ecrire a, pour sa part, fait le choix de s'adresser aux personnes les plus en difficulté et l'estimation de 10% qu'elle maintient est proche des résultats d'enquêtes spécifiques sur les niveaux les plus faibles menées dans les pays voisins.



■ 14%



420

340

www.lire-et-ecrire.be



9 782930 654102

10,00 €